

**Faculté des sciences économiques, sociales,
politiques et de communication École des
sciences politiques et sociales (PSAD)**

Analyse des facteurs associés aux tensions autour de la question du retour dans les couples de migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique

Analyse quantitative à partir des données de l'enquête ROAM-BE

Auteur : Brice Nono Djomo

Promoteur(s) : Marie Laurence Flahaux & Bruno Schoumaker

Lectrice : Merla Laura

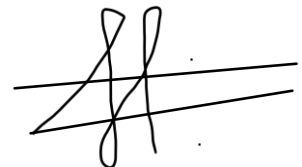
Année académique 2024-2025

Master de Spécialisation en Méthodes Quantitatives en Sciences
Sociales

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave ».

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

Brice Nono Djomo

Résumé

Ce mémoire explore une thématique encore peu abordée dans les études sur les migrations : les tensions conjugales liées à la question du retour au pays d'origine parmi les couples issus de l'immigration subsaharienne résidant en Belgique. S'appuyant sur une perspective relationnelle, cette recherche postule que les décisions de retour ne sont pas exclusivement individuelles, mais souvent négociées (ou contestées) au sein du couple, dans un contexte parfois marqué par l'inégalité des statuts migratoires, la précarité économique et la complexité des parcours d'intégration.

À partir des données de l'enquête ROAM-BE, une analyse statistique a été conduite selon une approche en trois temps : description univariée des caractéristiques sociodémographiques des couples de migrants, exploration bivariée des liens entre ces caractéristiques et les tensions liées au retour, et modélisation multivariée par régression logistique. L'inclusion d'une variable mesurant les tensions conjugales autour du permis de séjour a permis de mieux cerner l'articulation entre différents conflits dans le couple, en montrant comment ces tensions administratives peuvent se répercuter sur les désaccords liés au projet de retour.

Les résultats montrent que certaines variables augmentent significativement la probabilité de désaccords sur le retour : un niveau de vie jugé insuffisant, le fait de ne pas être marié, ou encore l'existence de tensions autour du titre de séjour. Ce dernier facteur constitue le déterminant le plus fortement associé aux tensions sur le retour, avec un effet significatif très élevé. À l'inverse, l'homogénéité migratoire du couple (ex. : les deux conjoints récemment arrivés, ou sans nationalité européenne) semble jouer un rôle protecteur. Cette étude met en lumière l'importance d'analyser les décisions migratoires dans leur dimension conjugale et relationnelle.

Mots clés : Tensions conjugales, Retour au pays, Couples migrants, Migration subsaharienne, Statut administratif

Abstract

This thesis explores a theme that is still little addressed in migration studies: the marital tensions related to the issue of returning to the country of origin among couples of sub-Saharan immigration residing in Belgium. Based on a relational perspective, this research postulates that return decisions are not exclusively individual, but often negotiated (or contested) within the couple, in a context sometimes marked by the inequality of migration statuses, economic precariousness, and the complexity of integration pathways.

Based on data from the ROAM-BE survey, a statistical analysis was conducted using a three-step approach: an univariate description of the sociodemographic characteristics of migrant couples, a bivariate exploration of the links between these characteristics and tensions related to the return, and a multivariate modeling through logistic regression. The inclusion of a variable measuring conjugal tensions around the residence permit made it possible to better understand how different types of conflict within the couple are interrelated, by showing how administrative tensions can spill over into disagreements regarding the return project.

The results indicate that certain variables significantly increase the likelihood of disagreements over return: perceived financial hardship, not being married, and the presence of tensions surrounding the residence permit. The latter emerges as the most strongly associated factor, with a highly significant effect. Conversely, migratory homogeneity within the couple (e.g., both partners recently arrived in Belgium or lacking European nationality) appears to play a protective role. This study highlights the importance of analyzing return intentions through the lens of conjugal and relational dynamics, urging a shift away from overly individualistic approaches in migration research.

Keywords : Conjugal tensions, Return migration, Migrant couples, Sub-Saharan migration, Legal status.

Remerciements

Avant tout, je remercie Dieu Tout-Puissant, source de force et de sagesse, pour m'avoir guidé et soutenu tout au long de ce parcours. Sans Sa grâce, je n'aurais pas pu surmonter les moments de doute et mener ce travail à son terme.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Professeur Bruno Schoumaker, ainsi qu'à toute l'équipe de coordination, pour m'avoir permis de participer en tant qu'enquêteur au projet ROAM-BE et de bénéficier d'un accès privilégié aux données qui en sont issues, base essentielle de cette recherche. Leur confiance et leur appui ont été précieux.

Un merci tout particulier à ma co-promotrice et encadrante, la Professeure Marie Laurence Flahaux, pour sa disponibilité, ses conseils clairs et exigeants, et son accompagnement bienveillant. J'ai énormément appris grâce à elle et son soutien a fortement contribué à la qualité de ce travail..

Je suis également reconnaissant envers mes camarades de promotion, pour les échanges stimulants, le partage d'expériences, et le soutien mutuel tout au long de notre formation. Leur présence a rendu cette formation plus riche, agréable et stimulante.

Enfin, un immense merci à ma famille et à mes amis pour leur soutien indéfectible, leur patience et leurs encouragements constants. Leur appui affectif et moral a été essentiel tout au long de cette aventure académique.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des questions de recherches, des hypothèses, des justifications, des données utilisées et des méthodes de la recherche.

Tableau 2 : Description de l'échantillon selon les différentes variables.

Tableau 3 : descriptif de la perception de la population sur l'idée de retour

Tableau 4 : Proportion des couples affirmant la présence des tensions au sujet du retour ou non selon les caractéristiques du couple (analyse bivariée).

Tableau 5 : Résumé des résultats des différents modèles d'analyse statistiques des facteurs explicatifs des tensions au sein des couples de migrants d'Afrique subsaharienne résidants en Belgique sur la question du retour au pays d'origine.

Liste des figures

Figure 1 : Carte de l'Afrique subsaharienne

Figure 2 : Manifestation de l'intention de retour des répondants.

Figure 3 : perception de la présence des tensions conjugales en fonction du niveau de vie du ménage

Figure 4 : répartition des tensions liées au retour selon la présence de désaccords sur la question des papiers

Table des matières

Déclaration de déontologie	ii
Résumé	iii
Abstract	iv
Remerciements	v
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vi
Introduction	1
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	3
1.1 Revue théorique sur la question du retour.....	3
1.2 Revue empirique des déterminants de l'intention et de la réalisation du retour	5
1.3 Etat de la recherche empirique sur les déterminants des tensions conjugales chez les couples immigrants.....	7
CHAPITRE 2 : CADRE DE L'ETUDE	12
2.1 Cadre contextuel de l'immigration familiale subsaharienne en Belgique	12
2.1.1 Contexte général de l'émigration d'Afrique subsaharienne	12
2.1.2 L'installation des migrants subsahariens en Belgique.....	13
2.2 Cadre d'analyse	15
2.2.1 Les divergences d'opinion entre conjoints sur la question du retour	15
2.2.2 Les facteurs explicatifs des tensions au sein des couples immigrés face à la question du retour	16
2.3 Les hypothèses sur les facteurs associés aux tensions et désaccords conjugaux autour de la question du retour.....	17
CHAPITRE 3 : DONNÉES ET MÉTHODES	21
3.1 Présentation de l'enquête ROAM-BE	21
3.2 Identification de l'échantillon cible	22
3.3 Description des variables	23
3.3.1 La variable dépendante	23
3.3.2 Les variables indépendantes	23
3.3.3 La variable de contrôle	25
3.4 Méthodologie	26
3.5 Récapitulatif des variables.....	31

CHAPITRE 4 : RESULTATS	34
4.1 Intention de retour au pays d'origine : analyse des aspirations de réinstallation des immigrants d'Afrique subsaharienne en union, résidants en Belgique.	34
4.2 Analyses bivariées	36
4.3 Analyses des modèles multivariées.....	41
4.3.1 Effets des caractéristiques sociodémographiques et conjugales sur les tensions liées à la question du retour	41
4.3.2 Effets des caractéristiques sociodémographiques et conjugales sur les tensions autour du retour, ajustés par les tensions ou désaccords liés aux papiers (permis de séjour) 42	
4.4 Résumé des différents modèles d'analyse.....	44
CONCLUSION ET DISCUSSION	48
Bibliographie	51

Introduction

La migration des populations d'Afrique subsaharienne vers l'Europe, en particulier vers la Belgique, est motivée par différentes raisons comme la recherche de meilleures conditions économiques, de sécurité ou de bien-être social (Schapendonk, 2012 ; Nzama & Maharaj, 2014). Mais ce phénomène ne se résume pas à un simple changement de lieu : il modifie profondément les parcours de vie, aussi bien sur le plan personnel que dans la vie de couple. En Belgique, où les origines, les statuts de séjour et les parcours d'installation des migrants sont de plus en plus variés (Goudet, 2023), les couples issus de cette migration rencontrent plusieurs difficultés liées à leur intégration dans la société, à leur situation financière dans le ménage, ainsi qu'à la gestion de projets de vie qui ne sont pas toujours partagés entre conjoints surtout quand il est question d'un éventuel retour dans le pays d'origine (Ganty, 2015).

Force est de constater que les recherches sur la migration ont longtemps abordé le phénomène sous un angle principalement individuel. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que des travaux ont commencé à considérer la famille et le ménage avec la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail (Stark & Bloom, 1985), et plus particulièrement le couple, comme une unité d'analyse à part entière (Wood, 1982). Toutefois, ces recherches ont souvent adopté une approche fonctionnaliste, c'est-à-dire une lecture qui considère la migration comme une stratégie collective harmonieuse visant à améliorer la situation économique du ménage (Rouse, 1989). Pour Stark & Bloom, il s'agit de comprendre les stratégies au niveau des ménages pour faire face aux risques et pressions économiques, familiales et institutionnelles liées au projet migratoire. Cette approche a toutefois eu tendance à invisibiliser les déséquilibres, les tensions internes et les divisions existant au sein des familles, en particulier lors de décisions majeures telles que celles liées à l'intention de retour au pays d'origine.

La question du retour, en particulier, peut constituer une source de tension récurrente. Elle reflète l'imbrication de facteurs personnels, familiaux, sociaux et culturels qui peuvent influencer la prise de décision au sein du couple. Les parcours migratoires, souvent marqués par l'incertitude, le stress ou la désillusion face aux réalités de l'accueil (Pereira & Siqueira, 2013), rendent complexe le processus de réflexion sur l'idée d'un retour. À cela s'ajoutent des disparités internes au couple : différences entre les conjoints en termes de niveau d'instruction, de statut administratif ou de degré d'intégration (Motlhatlhedhi & Nkomazana, 2018), mais aussi divergences quant aux responsabilités financières envers les familles restées au pays

(Beauchemin et al., 2020) ou quant à la priorité donnée au bien-être des enfants (Rajan & Pattath, 2022).

Par ailleurs, les réseaux sociaux, les attachements affectifs et les identités culturelles pèsent lourd dans la balance décisionnelle (Lenoël et al., 2020). Tandis que certains développent un sentiment d'appartenance durable au pays d'accueil, d'autres restent liés émotionnellement et culturellement à leur pays d'origine. Cette ambivalence peut faire émerger des désaccords profonds, surtout lorsque les partenaires n'ont pas les mêmes perceptions du « chez-soi » ou les mêmes priorités pour l'avenir.

La présente recherche propose d'explorer en profondeur les déterminants de tensions qui entourent l'intention de retour chez les couples de migrants subsahariens vivant en Belgique. À cette fin, elle s'appuie sur les données de l'enquête ROAM-BE (Research Among People of African Origin in Belgium), qui a collecté des informations détaillées sur la situation, les expériences, les réussites et les difficultés auprès de 923 migrants d'Afrique subsaharienne et de leurs descendants vivant en Belgique.

Dans ce contexte, cette recherche vise à mieux comprendre les tensions liées à la question du retour chez les couples migrants. Il s'agira d'abord d'examiner dans quelle mesure le projet de retour est partagé entre les conjoints, ou, au contraire, s'il suscite des désaccords. Ensuite, l'étude analysera comment des paramètres personnels, familiaux, sociaux et culturels viennent alimenter ou atténuer ces tensions. En apportant un éclairage sur ces réalités conjugales et les rapports au sein du couple, ce travail ambitionne de contribuer à une compréhension plus fine des enjeux liés à l'intention de retour des migrants, en mettant en avant la dimension conjugale et relationnelle, encore trop souvent négligée dans les approches classiques de la migration.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Depuis le début des années 2000, la question du retour dans le pays d'origine occupe une place importante dans les recherches sur les migrations. Les études montrent que le retour ne se résume pas à un départ définitif vers le pays d'origine. Il peut aussi s'agir d'un projet envisagé puis repoussé, abandonné ou repris selon les circonstances. Parfois, cette idée est présente dès le début du parcours migratoire ; dans d'autres cas, elle apparaît seulement après plusieurs années à l'étranger. Ces différentes formes de retour ont suscité de nombreux travaux cherchant à comprendre les facteurs qui influencent cette décision, tels que le cadre légal du séjour, la situation financière, les conditions de vie dans le pays d'origine ou encore les liens familiaux et sociaux.

Cependant, la majorité de ces recherches se concentrent sur les migrants considérés individuellement, ou sur des groupes spécifiques comme les réfugiés, les étudiants ou les personnes en situation irrégulière. Peu d'études explorent la manière dont la décision de retour se discute au sein du couple, alors qu'un tel projet peut être source de désaccords ou de tensions entre partenaires. De plus, les travaux sur les conflits conjugaux en contexte migratoire abordent rarement le retour comme facteur potentiel de tension. Il existe donc un manque dans la littérature scientifique sur le lien entre les projets de retour et les dynamiques conjugales dans les couples migrants.

Dans la suite de cette revue, nous présenterons d'abord les principales approches théoriques mobilisées pour analyser la notion de retour, afin de poser le cadre conceptuel de notre étude. Nous reviendrons ensuite sur les résultats des recherches traitant des motivations qui poussent ou non les migrants à envisager un retour. Enfin, nous passerons en revue les travaux portant sur les relations de couple en contexte migratoire, en mettant l'accent sur les facteurs déjà identifiés comme sources de tensions ou de désaccords au sein de ces unions.

1.1 Revue théorique sur la question du retour

Les théories des migrations internationales offrent des perspectives contrastées sur les décisions de retour des migrants et la place de la famille dans ces processus.

L'approche néoclassique, fondée sur les travaux de Todaro (1969), considère la migration comme une stratégie individuelle visant à maximiser les gains économiques en raison des écarts salariaux entre pays d'origine et de destination. Dans cette optique, la migration est souvent perçue comme permanente, le retour n'étant envisagé qu'en cas d'échec ou d'amélioration significative des conditions économiques dans le pays d'origine (Massey et al., 1993 ; Constant

& Massey, 2002). La famille, dans ce cadre, est soit reconstituée dans le pays d'accueil, soit formée sur place, rendant le retour moins probable.

En revanche, la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, développée par Stark et Bloom (1985), considère la migration comme une décision prise au niveau du ménage, visant à diversifier les sources de revenus et à minimiser les risques économiques. Le retour est alors envisagé comme l'aboutissement d'un projet migratoire, une fois les objectifs économiques atteints (Stark, 1991 ; Cassarino, 2004). Dans ce contexte, le regroupement familial peut être perçu comme une stratégie pour accélérer l'accumulation de capital, notamment si les deux conjoints travaillent dans le pays d'accueil (Constant & Massey, 2002).

Ces cadres théoriques trouvent un écho dans plusieurs études empiriques menées en Afrique. Par exemple, au Sénégal, de nombreux migrants expriment une intention de retour, mais la réalisation de ce projet dépend souvent de la capacité à mobiliser des ressources suffisantes et à planifier le retour de manière adéquate (Sinatti, 2011 ; Flahaux, 2013 ; Hernández-Carretero, 2017). Des recherches ont également montré que le retour n'est pas l'apanage des retraités, mais concerne aussi des migrants souhaitant investir dans leur pays d'origine, comme au Cap-Vert (Carling, 2004), au Mali (Quiminal, 2002), au Ghana et en Côte d'Ivoire (Ammassari, 2004), ou encore dans d'autres pays africains (Åkesson & Baaz, 2015). Ces études mettent en lumière le rôle crucial des ressources acquises à l'étranger, capital financier, humain et social dans la réinsertion des migrants, tout en soulignant les défis auxquels ils sont confrontés à leur retour.

Par ailleurs, les retours contraints, qu'ils résultent de programmes d'aide au retour ou d'expulsions, présentent des défis spécifiques. Au Mali, par exemple, les migrants en situation irrégulière en Europe, qu'ils aient bénéficié d'un programme d'aide au retour "volontaire" ou qu'ils aient été expulsés, rencontrent des difficultés de réinsertion (Daum, 2002 ; Ndione & Lombard, 2004). Des situations similaires ont été observées au Ghana (Kleist, 2017) et au Cameroun (Chappart, 2008). Les retours forcés dus à des crises dans les pays de destination, comme ceux des migrants burkinabè de Côte d'Ivoire (Bredeloup, 2006 ; Bredeloup & Zongo, 2016 ; Boyer, 2016) ou des migrants nigériens de Libye (Mounkaila, 2015), illustrent également les difficultés de réinsertion et les tensions potentielles au sein des familles. Ces expériences montrent que beaucoup de migrants savent qu'un retour mal préparé risque de compliquer leur réinsertion que ce soit sur le plan économique ou social (Flahaux, 2021). Cette perception les amène souvent à réfléchir avec prudence à l'idée de rentrer et à tenir compte de ces difficultés dans leurs projets.

Ces éléments théoriques et empiriques soulignent la complexité des décisions de retour et l'importance des dynamiques familiales dans ces processus. Ils offrent un cadre pertinent pour analyser les tensions conjugales et les projets de retour chez les couples migrants d'origine subsaharienne en Belgique, en mettant en lumière les interactions entre les aspirations individuelles, les stratégies familiales et les contraintes structurelles.

1.2 Revue empirique des déterminants de l'intention et de la réalisation du retour

Les décisions de retour chez les migrants sont influencées par de nombreux facteurs. Cette section vise à présenter les principaux éléments identifiés dans la littérature scientifique, en insistant sur les aspects personnels, familiaux, administratifs, sociaux et structurels, dans des contextes d'étude variés.

Le motif pour lequel une personne décide de migrer a un impact important sur son projet de retour. Par exemple, les individus ayant quitté leur pays pour des raisons professionnelles ou d'études envisagent plus souvent un retour, surtout lorsque les perspectives d'emploi ou de valorisation des compétences sont perçues comme positives dans leur pays d'origine. Flahaux (2015), dans une étude basée sur les données du projet MAFE (Migration entre l'Afrique et l'Europe), menée auprès de migrants sénégalais et congolais (RDC), montre que ceux partis dans un cadre professionnel ou d'études sont beaucoup plus enclins à planifier un retour, comparés à ceux qui ont migré pour des raisons familiales. Ces résultats rejoignent ceux de Bilgili et Siegel (2017) et Bijwaard (2007) pour les Pays-Bas, ainsi que ceux de Hazen et Alberts (2006) aux États-Unis, qui soulignent l'importance du projet initial dans la décision future de retour.

Le contexte politique ou économique et sécuritaire du pays d'origine peut aussi dissuader les migrants de rentrer. Dans le cas des Congolais étudiés par Flahaux (2015), la détérioration de la situation politique et économique à partir des années 1990 a conduit de nombreux migrants à abandonner leur projet de retour. De même, les recherches de de Haas et Fokkema (2010) au Maroc, et de Moran-Taylor et Menjivar (2005) en Amérique latine, confirment que les crises ou les conflits découragent les migrants de rentrer, car ils redoutent l'instabilité et l'absence d'opportunités de réinsertion.

Le statut légal joue un rôle décisif dans la concrétisation d'un retour. Flahaux (2015) souligne que les Congolais en situation irrégulière en Europe ont très peu de chances de retourner, car ils craignent de ne plus pouvoir repartir en cas d'échec après le retour. Ce constat est partagé

par Carling (2004) pour les migrants capverdiens, Reyes (2004) pour les migrants mexicains aux États-Unis, et Sinatti (2011) pour les Sénégalais en Italie. Le durcissement des politiques migratoires dans les pays d'accueil pousse ainsi de nombreux migrants à rester, même lorsqu'ils avaient initialement l'intention de rentrer.

Les configurations familiales influencent fortement les décisions migratoires. Constant et Massey (2002), dans leur étude sur les travailleurs invités en Allemagne, montrent que les migrants dont la famille est restée dans le pays d'origine sont plus susceptibles de rentrer, alors que ceux dont la famille est avec eux dans le pays d'accueil ont tendance à rester. De Haas et al. (2010), analysant le cas des Marocains en Europe, vont dans le même sens : la présence de l'épouse au Maroc augmente la probabilité de retour. Des résultats similaires sont observés par Massey (1987) aux États-Unis. Dustmann (2003), en Allemagne, observe quant à lui une influence du sexe des enfants sur la décision de retour : la présence de filles y augmente la probabilité de rentrer, contrairement à celle de garçons. Coulon et Wolff (2006), à travers une enquête française, indiquent qu'à l'approche de la retraite, les migrants préfèrent parfois une stratégie de va-et-vient plutôt qu'un retour définitif, notamment lorsque leurs enfants vivent en France.

La possession de biens, en particulier de biens immobiliers, influence aussi les intentions de retour. Aux États-Unis, DaVanzo (1983) indique que posséder une maison dans le pays d'accueil diminue la probabilité de retour. En revanche, de Haas et al. (2010), dans le contexte marocain, ainsi que Carling (2004) pour les Capverdiens, montrent que les migrants possédant une maison dans leur pays d'origine sont plus susceptibles de vouloir y retourner.

Plus les migrants restent longtemps dans le pays d'accueil, moins ils sont enclins à rentrer. C'est ce que démontrent Massey et al. (1987) pour les migrants mexicains aux États-Unis, et Carling (2004) pour les migrants capverdiens. Cette tendance s'explique par la création de liens sociaux, économiques et familiaux dans le pays d'accueil. De plus, l'obtention de la nationalité ou d'un titre de séjour permanent renforce cette sédentarisation (Dumont & Spielvogel, 2008).

Les migrants plus âgés au moment du départ sont généralement plus enclins à retourner, car ils gardent des attaches fortes avec leur pays d'origine et peuvent avoir plus de mal à s'intégrer dans la société d'accueil (Reyes, 2004 ; Dustmann, 2003). À l'inverse, les jeunes s'adaptent plus facilement, ce qui favorise leur installation durable.

La période de départ influence aussi les possibilités de retour. Les études de Flahaux et al. (2010) indiquent que les migrants arrivés après 1990 en Europe, période marquée par un

durcissement des politiques migratoires, sont moins susceptibles de rentrer. Cette situation s'explique par la crainte de ne pas pouvoir revenir en Europe par la suite. Ce constat est renforcé par les travaux de Massey et Espinosa (1997), qui montrent que les restrictions de mobilité découragent les projets de retour.

Le degré d'intégration sociale influence aussi les intentions de retour. De Haas et Fokkema (2011), en Espagne et en Italie, ont construit un indicateur d'intégration socioculturelle et constaté que plus les migrants sont intégrés, moins ils souhaitent rentrer. En Norvège, Carling et Pettersen (2014) aboutissent à la même conclusion. À l'inverse, les expériences de discrimination renforcent le désir de départ, comme l'ont observé de Haas (2009) et Nieto Sanchez (2012) dans leurs études sur les Marocains en Europe et les Péruviens en Italie.

En résumé, l'intention et la réalisation du retour dépendent de nombreux facteurs personnels, familiaux, institutionnels et contextuels, dont les effets varient selon les pays, les périodes et les profils migratoires. Si les configurations familiales jouent un rôle central, elles interagissent avec d'autres éléments tels que le statut administratif, le projet initial, le niveau d'intégration et les conditions dans le pays d'origine. La revue de la littérature souligne également que les relations conjugales peuvent devenir un espace où se négocient, se soutiennent ou s'opposent ces projets de retour. La section suivante s'attachera à explorer comment les tensions au sein des couples peuvent, à leur tour, influencer ces décisions.

1.3 Etat de la recherche empirique sur les déterminants des tensions conjugales chez les couples immigrants

Des travaux montrent que plusieurs aspects de la vie sociale et économique peuvent être à l'origine de tensions dans les couples, comme la culture, les préjugés liés au genre, la pauvreté, le niveau d'instruction, les conditions de vie ou encore le mode d'éducation des enfants (Bendall, 2010 ; Naved & Persson, 2005).

Au Bangladesh, par exemple, Naved et Persson (2005) ont mené une enquête quantitative auprès de 2 702 femmes et réalisé 28 entretiens approfondis avec des victimes de violence conjugale vivant en ville ou en zone rurale. Ces auteurs révèlent que les normes patriarcales, fortement ancrées culturellement, perpétuent les conflits conjugaux et la violence domestique. Ces croyances attribuent aux hommes une autorité naturelle sur les femmes, tant dans la sphère familiale que communautaire. Or, dans les contextes où les droits des femmes sont juridiquement reconnus comme c'est le cas dans les systèmes juridiques d'inspiration occidentale, les femmes commencent à revendiquer leurs droits, ce qui peut engendrer des

tensions au sein du couple. Les hommes, quant à eux, tentent de maintenir leur autorité traditionnelle, ce qui crée un terrain propice aux désaccords conjugaux (Fisher, 2013). Dans plusieurs systèmes traditionnels africains, la domination masculine est également renforcée par des normes culturelles, ce qui contribue aux violences fondées sur le genre. Bendall (2010) dénonce par exemple certaines croyances, comme l'idée selon laquelle « les femmes qui se font battre l'ont bien cherché » ou que frapper sa femme relèverait d'une affaire privée acceptable dans le mariage.

- Évolution des rôles de genre et tensions conjugales

Concernant l'évolution des rôles de genre, Fisher (2013), à travers une étude qualitative menée auprès de cinq communautés africaines réfugiées en Australie (Somalie, Sierra Leone, Éthiopie, Libéria, Soudan), montre que la migration bouleverse en profondeur les rôles traditionnels, ce qui peut générer des tensions au sein du couple. Les hommes, souvent privés de leur statut de chef de famille du fait du chômage ou d'un déclassement, se retrouvent fragilisés. Parallèlement, les femmes accèdent plus facilement au marché du travail, gagnent en autonomie et modifient l'équilibre des responsabilités familiales, ce qui peut entraîner des conflits liés à la redistribution du pouvoir dans le couple (Suárez-Orozco, 2001 ; Bui & Morash, 2011). Des travaux comme ceux de Hyman et al. (2008) soulignent que, malgré une amélioration de leur statut économique, les femmes ne sont pas toujours reconnues comme égales dans leur propre foyer, et les normes patriarcales continuent de justifier certaines formes de violence. Toutefois, Fokkema et de Haas (2010) montrent que cette autonomie féminine peut aussi renforcer la stabilité économique et le rôle décisionnel des femmes dans la famille.

- Précarité économique et tensions au sein des couples

Plusieurs travaux de recherche montrent que les difficultés économiques jouent un rôle majeur dans l'apparition de tensions conjugales en contexte migratoire. Le chômage, les revenus insuffisants et la précarité des conditions de vie fragilisent la vie familiale et augmentent le risque de rupture (Gershoff, 2002 ; International Dialogue on Migration, 2014). En Suède, Mehrdad (2002) a observé que l'absence d'emploi du mari accroît nettement le risque de divorce, en particulier dans les foyers avec enfants. Crouch et Behl (2001) confirment cette relation, en associant faibles ressources économiques, stress familial et conflits dans le couple. De son côté, Umubyeyi (2017), à partir d'entretiens avec 16 couples congolais installés à Durban (Afrique du Sud), relève que les difficultés financières et le manque d'opportunités d'emploi alimentent les tensions. Ce stress économique peut se traduire par des reproches

mutuels, voire dégénérer en violences lorsque le couple ne parvient pas à désamorcer les conflits.

- Travail et vie familiale

Dans les contextes migratoires, l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale devient une source fréquente de tensions conjugales. Traditionnellement, dans de nombreuses cultures africaines ou européennes, l'homme est perçu comme le principal pourvoyeur et la femme comme responsable du foyer (Drachman et al., 1996). Or, la migration bouleverse ces rôles : les femmes accèdent plus facilement à l'emploi, parfois plus que leur conjoint, sans pour autant être libérées des tâches domestiques (Ryu, 2015). Ce double fardeau crée un déséquilibre et engendre des frustrations dans le couple. Par ailleurs, la précarité professionnelle, typique chez de nombreux migrants, aggrave la pression. Des études menées auprès de migrants mexicains aux États-Unis (Santos et al., 1998) et de couples congolais en Afrique du Sud (Umubyeyi, 2017) montrent que le stress lié à l'instabilité économique, à la faible rémunération ou au chômage alimente malentendus et conflits dans la relation. Ainsi, la combinaison de conditions de travail difficiles, d'attentes genrées non révisées et de pressions économiques fragilise fortement l'harmonie

- Le statut administratif

Le statut légal d'un migrant pèse souvent lourd sur la vie de couple. Aux États-Unis, par exemple, une recherche menée auprès de migrants dominicains et coréens (Drachman et al., 1996) montre que vivre sans papiers entraîne un stress et une instabilité permanents, la peur d'être expulsé et parfois des problèmes psychologiques, ce qui finit par affecter la relation entre partenaires. Santos et ses collègues (1998) rapportent aussi que l'isolement, à la fois juridique et social, renforce ces difficultés. En Afrique du Sud, ces tensions peuvent être amplifiées par les violences xénophobes, surtout lorsque les couples vivent déjà dans des conditions difficiles.

- Manque de soutien social

Le manque de soutien social est un facteur aggravant des conflits conjugaux chez les migrants. Lee (2005) et Rhee (1997) soulignent que l'absence d'échanges de soutien entre conjoints, souvent exacerbée par les attentes traditionnelles pesant sur les femmes, génère des tensions accrues dans un contexte migratoire. Une étude qualitative menée par Umubyeyi (2017) auprès de couples congolais installés à Durban (Afrique du Sud) révèle que la migration intensifie les conflits entre conjoints, notamment en raison de l'absence de la famille élargie qui, dans le pays d'origine, jouait un rôle d'intermédiaire en cas de disputes. L'étude montre aussi que les réseaux

de solidarité communautaires, recréés dans le pays d'accueil, peuvent partiellement compenser cette perte en fournissant un soutien moral, matériel et même en arbitrant les conflits. Le soutien social, tant familial que communautaire, apparaît donc comme un levier essentiel pour atténuer les tensions conjugales en contexte migratoire.

- Le type d'union et la durée de la relation

Le type d'union, qu'il s'agisse d'un mariage traditionnel, d'un mariage mixte ou d'une union libre, façonne la manière dont les couples vivent et gèrent leur relation. Frintrup et Hilgers (2024) démontrent par exemple que les mariages interculturels font souvent face à des divergences de valeurs, qu'il s'agisse de définir ce qu'est « le foyer », de répondre aux attentes familiales ou de fixer les règles d'éducation des enfants. La durée de la relation joue aussi un rôle : selon Sindayihebura et ses collègues (2025), les couples installés depuis longtemps ont généralement développé des habitudes de négociation qui atténuent les désaccords, alors que les unions plus récentes, encore en période d'adaptation, rencontrent plus de difficultés à trouver un terrain d'entente.

- La non-concertation sur le projet migratoire

Le projet migratoire, lorsqu'il n'est pas élaboré conjointement, peut devenir un levier important de tensions au sein du couple. Plusieurs recherches ont montré que les divergences d'intention ou d'attente entre conjoints sur les objectifs de la migration fragilisent les relations conjugales. Chez les réfugiés politiques latino-américains installés à Montréal, par exemple, Labelle et al. (1987) et Meintel et al. (1984) ont observé que l'absence de planification commune du départ entraînait des conflits autour des priorités de vie, nourrissant frustrations et incompréhensions entre conjoints. En parallèle, le processus migratoire lui-même (séparation familiale, parcours administratifs, stress prémigratoire), agit aussi comme catalyseur de tensions. Meintel & Le Gall (1995), à travers leur étude sur des familles chiliennes à Montréal, soulignent que les expériences marquées par la précarité ou le traumatisme accentuent les déséquilibres conjugaux, notamment lorsque l'un des partenaires, souvent l'homme, subit un déclassement ou une perte de repères. À l'inverse, certains couples comme les Portugais et Grecs au Québec, étudiés par Labelle et al. (1987), ont montré une meilleure stabilité conjugale lorsque le projet migratoire avait été construit de manière concertée. La Co-élaboration du projet de vie migratoire permet de renforcer la solidarité du couple face aux défis du pays d'accueil.

L'ensemble des travaux examinés montre que les intentions et la réalisation du retour migratoire sont influencées par une diversité de facteurs : raisons du départ, statut administratif, situation

économique, durée du séjour, intégration sociale, mais aussi configuration familiale. Si certains de ces déterminants ont fait l'objet de nombreuses recherches, la majorité des études se sont concentrées soit sur des individus seuls, soit sur des groupes spécifiques comme les étudiants ou les réfugiés. Très peu de travaux se sont intéressés aux couples de migrants vivant à destination, et encore moins à la manière dont les relations conjugales elles-mêmes peuvent façonner ou freiner un éventuel projet de retour.

C'est justement à cette lacune que ce travail cherche à répondre. En explorant les tensions ou désaccords qui peuvent émerger au sein des couples de migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique autour de la question du retour, cette recherche adopte un angle encore peu exploré dans la littérature existante. Elle croise les approches classiques sur les déterminants du retour avec une lecture relationnelle, attentive aux relations de couple et aux changements qui s'y produisent. Ce positionnement original permettra d'éclairer comment les choix de retour sont aussi le fruit de négociations conjugales, influencées par les trajectoires, les attentes et les contraintes propres à chacun des partenaires.

CHAPITRE 2 : CADRE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente à la fois le cadre contextuel et le cadre d'analyse mobilisés pour explorer les rapports au retour dans les couples issus de l'immigration subsaharienne vivant en Belgique. Dans un premier temps, le cadre contextuel replace l'étude dans l'histoire migratoire des populations d'Afrique subsaharienne, en insistant sur les spécificités du contexte belge en matière d'accueil, de statuts administratifs, et de dynamiques familiales. Cette contextualisation permet de mieux saisir les logiques migratoires, les contraintes juridiques et les trajectoires conjugales dans lesquelles s'inscrivent les projets de retour. Dans un second temps, le cadre d'analyse expose les outils conceptuels et théoriques retenus pour interroger les décisions de retour comme processus relationnel, façonné par des rapports de genre, des asymétries de statut, et des contraintes structurelles.

2.1 Cadre contextuel de l'immigration familiale subsaharienne en Belgique

2.1.1 Contexte général de l'émigration d'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne regroupe un ensemble de pays situés au sud du Sahara, caractérisés par une grande diversité culturelle, linguistique et sociale. Malgré quelques progrès, la majorité des pays de la région restent confrontés à de profondes vulnérabilités sociales, économiques et institutionnelles. Le revenu par habitant demeure faible, les systèmes éducatifs inégalement développés, et les conditions sanitaires souvent précaires.

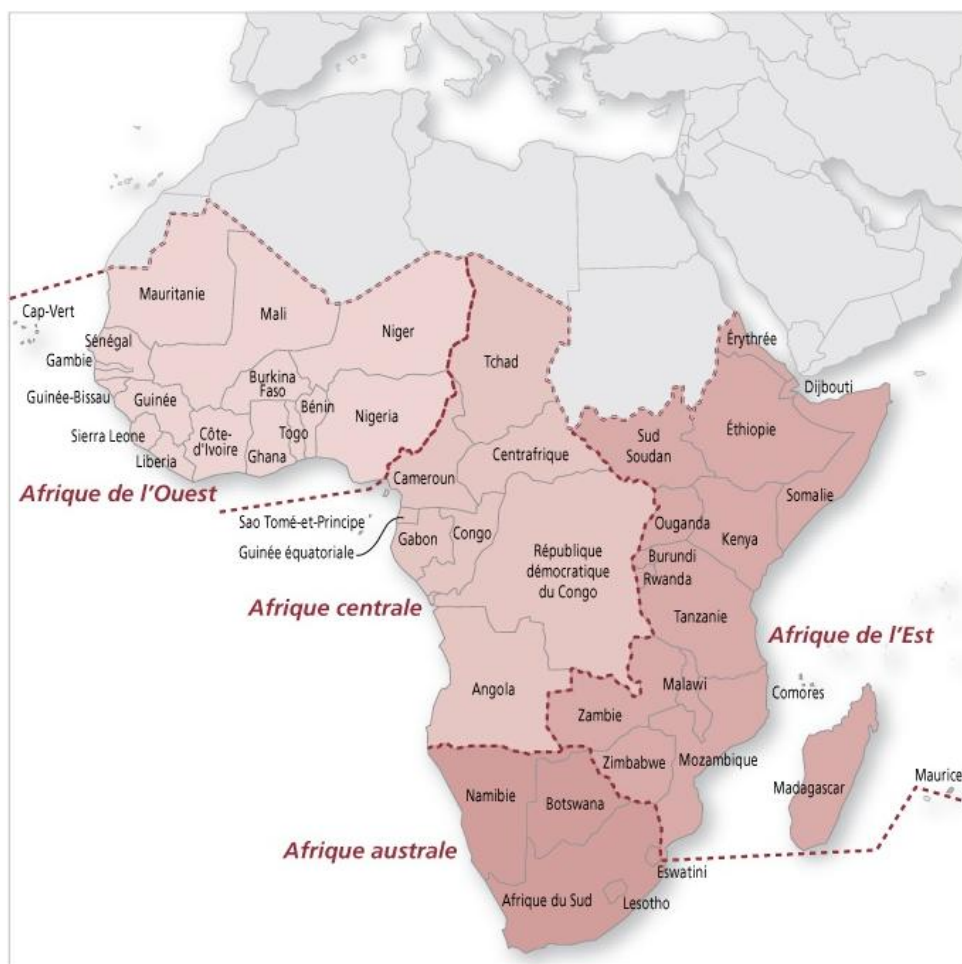
Ces facteurs contribuent à alimenter des aspirations migratoires fortes, même si, paradoxalement, la pauvreté limite la capacité à entreprendre des migrations à longue distance. En réalité, la majorité des mouvements migratoires subsahariens s'effectuent à l'intérieur même du continent. D'après le rapport « *traitement de la Base bilatérale des migrations, Banque mondiale, 2017* », environ 70 % des migrants d'Afrique subsaharienne s'installent dans un autre pays africain, souvent frontalier, tandis qu'une minorité (environ 15 %) se dirige vers l'Europe, le reste se répartissant entre les pays du Golfe et l'Amérique du Nord (Héran, 2018).

Parmi les migrants qui quittent le continent africain, l'Europe constitue une destination privilégiée, notamment en raison de l'histoire coloniale, des liens linguistiques ou encore de la présence de réseaux diasporiques. Néanmoins, cette émigration reste modeste à l'échelle des flux migratoires mondiaux. En 2000, les migrants d'Afrique subsaharienne représentaient seulement 3,8 % de l'ensemble des immigrés dans les pays de l'OCDE (Lessault & Beauchemin, 2009). Ceux qui réussissent à franchir les frontières européennes ont souvent un

niveau d'éducation relativement élevé (Beauchemin et al., 2013), ce qui reflète la sélection économique que les barrières migratoires induisent de manière indirecte.

L'émigration d'Afrique subsaharienne est donc façonnée par un ensemble de déterminants complexes : conditions de vie, conflits, espoirs éducatifs ou professionnels, effets de réseau, barrières politiques et administratives. Sa mesure repose largement sur les statistiques des pays d'accueil et les bases de données internationales (OCDE, FMI), les pays d'origine disposant rarement de dispositifs robustes pour suivre les départs. Malgré ces limites, l'étude des parcours migratoires offre un éclairage essentiel pour comprendre les dynamiques sociales et familiales des migrants installés en Europe.

Figure 1 : Carte de l'Afrique subsaharienne. Source : Tabutin & Schoumaker, 2020



2.1.2 L'installation des migrants subsahariens en Belgique

L'histoire de l'immigration subsaharienne en Belgique débute de manière significative dans les années 1960-1970. Contrairement à d'autres flux migratoires vers la Belgique issus du Maroc, de la Turquie ou de l'Italie, qui résultaient d'accords bilatéraux, la migration subsaharienne

s'est développée de manière plus individuelle. Les premiers arrivants étaient majoritairement des étudiants, principalement originaires de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi, anciens territoires sous tutelle belge (Kagné & Martiniello, 2001). Ces séjours visaient essentiellement une formation académique en vue d'un retour au pays pour participer à la reconstruction postcoloniale. On considérait alors la migration comme un passage temporaire, destiné à se conclure par un retour.

À partir des années 1990, un tournant s'opère. Les origines des migrants subsahariens se diversifient, incluant désormais des ressortissants de pays n'ayant pas de lien colonial direct avec la Belgique, tels que le Cameroun, le Ghana ou la Guinée. Parallèlement, les motifs de migration évoluent : les demandes d'asile deviennent plus fréquentes, en lien avec les crises politiques et les transitions démocratiques en Afrique. Face au durcissement des politiques migratoires européennes, la voie de l'asile devient souvent le seul moyen d'entrer légalement sur le territoire belge (Kagné & Martiniello, 2001). Cette restriction accentue le caractère durable des installations : les migrants, redoutant de ne pouvoir revenir en Europe après un retour, privilégient la sédentarisation (Schoumaker & Schoonvaere, 2012).

L'analyse du stock de migrants subsahariens en Belgique, menée par Schoumaker & Schoonvaere (2012), révèle plusieurs tendances importantes :

- Depuis les années 1990, les flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne sont en augmentation constante.
- En 2006, les pays les plus représentés étaient la République Démocratique du Congo (40 % des migrants subsahariens), le Rwanda, le Burundi, le Cameroun, le Ghana, le Nigéria et Maurice.
- La population migrante est relativement instruite : en 2001, 40 % déclaraient avoir un niveau d'études supérieures.
- Une forte répartition linguistique marque l'installation territoriale : les migrants francophones se concentrent majoritairement en Wallonie et à Bruxelles (75 %), tandis que les anglophones s'orientent plutôt vers la Flandre.
- Les raisons d'immigration sont multiples et varient selon les nationalités. Entre 2008 et 2010, les principaux motifs d'octroi d'un premier titre de séjour étaient le regroupement familial (37,5 %), la protection internationale (26,6 %) et la poursuite d'études (14,6 %).

En 2010, on estimait à 130 000 le nombre de migrants subsahariens vivant en Belgique, soit 1 % de la population totale du pays, mais environ 10 % de l'ensemble de la population migrante (Schoumaker & Schoonvaere, 2012). Les données plus récentes de Statbel (2023) confirment

la progression continue de ce groupe, avec un total de 211 484 personnes d'origine subsaharienne (hors personnes en situation irrégulière ou demandeurs d'asile). Ces migrants représentent désormais 1,8 % de la population belge et 10 % des personnes nées à l'étranger.

2.2 Cadre d'analyse

2.2.1 Les divergences d'opinion entre conjoints sur la question du retour

La première section de notre étude repose sur l'idée que les conjoints immigrés en Belgique peuvent ne pas toujours partager une vision commune du projet de retour au pays d'origine, ce qui engendre ou accentue des tensions au sein du couple. Cette section vise à poser les bases descriptives et analytiques de cette hypothèse en s'appuyant sur les résultats issus de la littérature sur les intentions de retour en migration et les dynamiques conjugales en contexte migratoire.

La question centrale ici est celle de la volonté différenciée entre partenaires : l'un ou l'autre peut envisager de retourner vivre en Afrique, tandis que son conjoint peut s'y opposer, préférant s'ancrer durablement en Belgique. Or, la littérature sur les facteurs influençant l'intention de retour tels que la durée de séjour, le statut administratif, la structure familiale ou encore le motif initial de migration, met en évidence la complexité et la pluralité des trajectoires et des projections des migrants (Carling et al., 2011 ; Flahaux et al., 2010). Ces facteurs influencent de manière directe ou indirecte la façon dont les migrants construisent leur rapport à l'idée de retour. Toutefois, la majorité des études disponibles s'appuient sur des déclarations individuelles ponctuelles, souvent recueillies au moment de l'enquête, sans véritablement interroger l'évolution de ces intentions dans le temps ni leur mise en tension dans des contextes de vie conjugale (Hazen & Alberts, 2006 ; Carling, 2004).

Cette étude adopte une approche centrée sur les couples, dans la mesure où les décisions liées au retour ne sont pas uniquement individuelles, mais souvent discutées et négociées au sein de la relation conjugale. Les relations de couple constituent en effet un espace privilégié où se prennent parfois difficilement des décisions majeures, telles que celle de retourner ou non dans le pays d'origine. Dans un contexte migratoire marqué par l'instabilité, la redéfinition des rôles sociaux et genrés, et des trajectoires d'intégration souvent inégales, ces décisions peuvent devenir particulièrement conflictuelles. Par exemple, un partenaire bénéficiant d'une meilleure insertion professionnelle, d'un statut légal plus stable ou d'un meilleur ancrage social peut souhaiter rester, tandis que l'autre, confronté à plus de précarité ou à un sentiment d'échec, peut envisager le retour comme une chance de rebond. Ce désaccord ne relève donc pas seulement

d'un choix de destination, mais s'inscrit dans des parcours migratoires et des expériences subjectives contrastées. En articulant les apports des recherches sur les intentions de retour et celles portant sur les relations conjugales, notre objectif est d'interroger ces divergences comme des éléments susceptibles de générer des tensions au sein des couples immigrés. Ces déséquilibres engendrent des divergences d'intérêt quant à l'opportunité de retourner dans le pays d'origine : le partenaire qui se sent en position d'ascension dans la société d'accueil aura tendance à vouloir y rester, tandis que celui qui subit la précarité, la désillusion ou le déclassement pourra percevoir le retour comme une alternative de réaffirmation ou de repositionnement social. Ainsi, les tensions ne naissent pas seulement de la divergence des intentions, mais de la façon dont ces intentions s'inscrivent dans des trajectoires de vie inégalement valorisées et dans des expériences subjectives de la migration.

2.2.2 Les facteurs explicatifs des tensions au sein des couples immigrés face à la question du retour

Les tensions autour du projet de retour ne naissent pas dans un vide ; elles s'inscrivent dans des contextes conjugaux et migratoires marqués par des inégalités et des déséquilibres. La littérature sur les conflits au sein des couples en migration montre que les désaccords ne relèvent pas uniquement de préférences individuelles divergentes, mais sont souvent alimentés par des facteurs structurels comme les rôles de genre, les statuts administratifs, les trajectoires migratoires différenciées ou encore les inégalités économiques (Fisher, 2013 ; Umubyeyi, 2017 ; Ryu, 2015). Nous nous appuyons ici sur un ensemble de caractéristiques conjugales, sociales et migratoires susceptibles d'éclairer l'émergence de désaccords sur la question du retour au pays d'origine. Pour cette étude, nous porterons une attention particulière à des variables observables au niveau du couple, susceptibles d'influencer la perception et la négociation du projet de retour, notamment :

- Le fait d'être belge ou non
- Les différences de niveau de vie du ménage
- Les différences en termes de durée de l'union,
- Les différences de type d'union
- Les différences de situation familiale
- Les différences en termes de durée de séjour en Belgique
- La communauté du pays de naissance des conjoints ou non.

Plus loin, nous chercherons à déterminer s'il existe un lien entre les tensions et désaccords que le couple pourrait connaître sur d'autres sujets (tels que le permis de séjour, la répartition des

tâches domestiques) et les désaccords relatifs à la question du retour. L'objectif est d'examiner dans quelle mesure ces éléments peuvent influencer l'émergence et l'intensité des désaccords au sein du couple lorsqu'il s'agit de penser à un éventuel retour au pays d'origine.

2.3 Les hypothèses sur les facteurs associés aux tensions et désaccords conjugaux autour de la question du retour.

- La nationalité actuelle des conjoints

On émet l'hypothèse que les couples dans lesquels aucun des conjoints ne possède la nationalité belge ou européenne sont plus susceptibles de manifester des désaccords sur la question du retour. Les couples formés de partenaires aux nationalités différentes, souvent porteurs d'histoires migratoires et de repères culturels variés, se heurtent à des défis particuliers pouvant fragiliser leur relation (Renalds, 2011). Ces décalages peuvent nourrir des tensions autour de décisions engageantes, comme celle du retour au pays d'origine. Foeman et Nance (1999) soulignent que les unions interculturelles nécessitent des ajustements importants, en raison de divergences sur les rôles familiaux, les attentes ou les styles de communication. Lorsque ces différents ne sont pas identifiés ou compris, ils deviennent source de malentendus. Selon Waldman et Rubalcava (2005), chacun interprète les comportements de l'autre à travers sa propre culture, ce qui complique encore davantage la communication. Dans ce contexte, la construction d'un projet de retour commun peut être entravée par des visions divergentes, amplifiées par les différences de nationalité et de trajectoire migratoire.

- Tensions et désaccords liés à la question des papiers

Nous posons l'hypothèse que les couples dans lesquels existent des tensions liées au statut légal des conjoints (obtention ou régularisation des papiers) sont plus susceptibles de manifester des désaccords sur la question du retour. En effet, la disparité de statut administratif au sein d'un couple immigré peut engendrer un déséquilibre dans les rapports conjugaux, particulièrement lorsque l'un des partenaires bénéficie d'un statut stable (résidence longue durée ou nationalité), tandis que l'autre se trouve en situation précaire (titre temporaire, absence de titre, dépendance administrative) (Collet, 1998 ; Lavanchy, 2013). Cette inégalité d'accès aux droits nourrit des incertitudes et des tensions autour des projets de vie communs. Dans ce contexte, le conjoint en situation régulière, mieux inséré dans la société d'accueil, sera souvent plus enclin à vouloir se stabiliser durablement en Belgique, tandis que celui en situation précaire pourra percevoir le retour comme une échappatoire face à l'incertitude juridique ou à la dépendance qu'il subit (Tang & Oatley, 2002). Par ailleurs, les procédures administratives souvent lourdes et intrusives

(soupçons sur la sincérité des unions mixtes, contrôles répétitifs des autorités), viennent fragiliser la relation conjugale et intensifier les tensions autour de décisions clés, telles que celle d'un éventuel retour (Lavanchy, 2013). Ces divergences d'intérêt et de perspective entre les conjoints, alimentées par le contexte juridique et administratif, sont donc susceptibles de renforcer les désaccords sur la question du retour.

- Le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie constitue un facteur essentiel dans l'équilibre conjugal en contexte migratoire. La littérature souligne que les situations économiques précaires tendent à alimenter les tensions au sein des couples, le stress lié au chômage, aux faibles revenus ou à l'incertitude financière ayant un impact direct sur les dynamiques relationnelles et la stabilité du couple (Jewkes et al., 2002 ; Goode, 1971). Nous partons de ce constat pour formuler l'hypothèse selon laquelle plus le niveau de vie du ménage est faible, plus les désaccords entre conjoints sont susceptibles d'apparaître face à des décisions engageantes telles que le retour. En effet, dans un contexte de ressources limitées, la perspective d'un retour peut être perçue différemment par chacun : certains y verront une opportunité de rétablissement, d'autres un risque supplémentaire. Ce décalage de perception peut alors nourrir les divergences au sein du couple.

- La durée de l'union

Nous supposons que les couples dont la relation est récente ont plus de risques de se heurter à des désaccords sur la question du retour. En effet, dans les premières années de vie commune, les conjoints sont souvent encore en train de construire leur relation et d'apprendre à gérer leurs différences. Ils peuvent donc être plus vulnérables aux tensions, notamment lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes pour l'avenir, comme celle d'un retour au pays d'origine. À l'inverse, les couples formés de longue date ont généralement développé des habitudes de communication et une capacité à négocier, ce qui peut les aider à mieux surmonter les désaccords liés à ce type de projet

- Le type d'union

Nous faisons l'hypothèse que le type d'union joue un rôle dans la manière dont les conjoints négocient la question du retour. Des recherches ont mis en évidence que les unions libres (ou concubinages) sont globalement moins stables que les mariages, et plus exposées aux conflits conjugaux. Aux États-Unis, Musick et Michelmores (2018) ainsi que Rackin et Gibson-Davis (2018) montrent que les unions cohabitantes présentent un risque accru de dissolution par rapport aux mariages. En analysant les données de l'ELSY aux USA (Enquête longitudinale

nationale sur les jeunes), James et Beattie (2012) ont également constaté que la cohabitation pré-nuptiale est associée à une moindre qualité relationnelle, notamment à travers une communication plus difficile et une fréquence accrue de conflits. En contexte interculturel, Frintrup et Hilgers (2024) soulignent que la forme de l'union (mariage traditionnel, mixte ou union libre) peut accentuer les divergences culturelles autour des rôles familiaux, du lieu de vie ou de l'éducation des enfants, nourrissant ainsi des désaccords. Ces constats motivent l'idée selon laquelle les couples non mariés pourraient rencontrer plus de tensions dans leur quotidien, ce qui complique la prise de décisions communes comme celle du retour au pays.

- La situation relative au ménage

Nous formulons l'hypothèse que la situation familiale du ménage influence le degré de désaccord sur la question du retour. Plus précisément, les couples qui ne vivent pas sous le même toit, ou qui n'ont pas d'enfants en commun, seraient plus susceptibles de rencontrer des tensions autour de ce projet. Le fait de partager un quotidien et d'élever des enfants ensemble tend à renforcer les liens conjugaux et à favoriser des dynamiques de négociation plus stables. La présence d'enfants en particulier peut inciter les parents à chercher des compromis et à limiter les conflits, afin de préserver l'équilibre familial (Cummings et al., 2004 ; Harold, Aitken & Shelton, 2007). À l'inverse, l'absence de cohabitation ou d'enfants communs peut rendre les projets de vie plus fragmentés, exposant davantage le couple à des divergences de points de vue sur l'avenir. Par ailleurs, les tensions conjugales non résolues peuvent avoir un impact sur le climat familial et sur les enfants, ce qui peut en retour amplifier les désaccords entre conjoints (Sirvanli-Ozen, 2004).

- Le pays de naissance des conjoints

Nous faisons l'hypothèse que les couples dont les conjoints sont nés dans des pays ou continents différents sont plus susceptibles de rencontrer des désaccords sur la question du retour. En effet, lorsque les partenaires proviennent d'horizons culturels éloignés, leurs représentations des rôles familiaux, des rapports de genre ou encore de la signification même du retour au pays peuvent fortement diverger (Richter-Devroe, 2008 ; Baltas & Steptoe, 2000). Ces différences peuvent rendre plus complexe l'élaboration de projets migratoires communs, surtout si l'un des conjoints s'adapte plus rapidement que l'autre au contexte belge, ou s'il existe des attentes contrastées vis-à-vis du pays d'origine ou de destination (Hyman, 2002). Ces écarts de perception peuvent ainsi nourrir des tensions et fragiliser la prise de décision conjointe sur un éventuel retour.

- La durée de résidence dans le pays d'accueil

La durée de présence dans le pays d'accueil constitue un facteur clé dans la construction des projets de vie conjugaux. On émet l'hypothèse selon laquelle les couples récemment installés sont généralement encore en phase d'ajustement : leur intégration reste incomplète, leurs repères sociaux et professionnels sont en cours de stabilisation, et leurs perspectives peuvent être plus incertaines. Dans ce contexte, les divergences d'opinion sur un éventuel retour au pays d'origine sont plus susceptibles d'émerger. À l'inverse, les couples installés de longue date ont eu le temps de consolider leur ancrage dans la société nouvelle, de développer des réseaux sociaux et de clarifier leurs priorités communes. Cette stabilité relative tend à réduire les désaccords sur la question du retour, en permettant une meilleure cohérence entre les projets des deux conjoints.

CHAPITRE 3 : DONNÉES ET MÉTHODES

Les hypothèses qui viennent d’être énoncées seront vérifiées à partir de données quantitatives. Ce chapitre vise à présenter les sources et à synthétiser toute la méthodologie mise en œuvre.

Bien que les migrations africaines aient suscité un intérêt croissant dans la littérature académique, la plupart des travaux portent encore, et surtout sur les populations originaires d’Afrique du Nord, notamment dans les contextes européens. Les migrations en provenance d’Afrique subsaharienne, en particulier dans leur dimension conjugale et familiale, ont été beaucoup moins étudiées. Pourtant ces parcours, souvent marquées par des irrégularités de séjour, de séparations familiales ou des projets migratoires interrompus, présentent des particularités notables qui méritent une attention spécifique. C’est précisément dans cette optique que s’inscrit le projet ROAM-BE, une enquête pionnière qui vise à interroger les parcours migratoires de personnes originaires d’Afrique subsaharienne vivant en Belgique, en croisant à la fois les dimensions individuelles, familiales et transnationales. En se focalisant sur des thématiques souvent sous étudiées, comme les désaccords au sein des couples face à la question du retour au pays d’origine, ce projet a pour ambition de renouveler les lectures classiques des intentions de retour en les replaçant dans les réalités conjugales vécues par les migrants.

3.1 Présentation de l’enquête ROAM-BE

L’enquête ROAM-BE (*Research Among People of African Origin in Belgium*) constitue la principale source de données quantitatives utilisée dans le cadre de ce mémoire. Menée entre mai 2024 et février 2025, il s’agit d’une étude transversale qui s’intéresse aux parcours de vie, aux conditions d’installation et aux réalités sociales des personnes originaires d’Afrique subsaharienne vivant en Belgique. Elle a pour but de mieux comprendre les expériences de cette population souvent sous-représentée dans les statistiques officielles.

Pilotée par le Centre de recherche en démographie de l’Université catholique de Louvain (UCLouvain), en collaboration avec l’Université libre de Bruxelles (ULB), l’Université de Gand et l’Institut de recherche pour le développement (IRD), cette enquête bénéficie du soutien financier de la Fondation Roi Baudouin, reconnue pour son engagement en faveur de la cohésion sociale et de l’inclusion.

L’enquête ROAM-BE a été réalisée en face-à-face à l’aide de tablettes électroniques. L’échantillon est constitué de 923 répondants(e)s réparti(e)s à travers plusieurs communes de Bruxelles, de Wallonie et de la Flandre. Nous avons pris part à cette enquête en tant

qu'enquêteur. Pour participer, il fallait : être âgé(e) d'au moins 18 ans, être né(e) en Afrique subsaharienne ou en être descendant(e), et vivre en Belgique depuis au moins un an.

L'enquête couvre 11 dimensions thématiques : 1) Critères d'éligibilité ; 2) Parcours migratoire ; 3) Famille ; 4) Études, emploi et conditions économiques ; 5) Logement ; 6) Vie quotidienne ; 7) Parcours administratif migratoire ; 8) Racisme et discriminations ; 9) Attitudes sociales ; 10) Santé ; 11) Pratiques transnationales, culturelles, citoyennes et identitaires. Ce large spectre permet une lecture transversale et contextualisée des trajectoires migratoires et familiales.

Dans le cadre de notre recherche portant sur les tensions au sein des couples de migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique face à la question du retour, nous exploiterons spécifiquement un sous-échantillon d'environ 400 répondants. Il s'agit uniquement des personnes déclarant au moment de l'enquête être en union conjugale (mariés, remariés ou en couple non marié) et vivant en Belgique. Cette restriction permet une analyse ciblée des relations conjugales en lien avec les intentions de retour.

3.2 Identification de l'échantillon cible

Dans le cadre de cette étude, l'échantillon est constitué d'hommes et de femmes en couple, âgés de 18 à 67 ans, tous originaires d'au moins un pays de l'Afrique subsaharienne, résidants tous deux en Belgique au moment de l'enquête.

De façon concrète, seuls les répondants (hommes et femmes) aux critères suivants ont été retenus dans la base de données : en ce qui concerne la situation maritale actuelle « *variable d5* », seules les personnes avec le statut : en couple (pas marié(e)), marié(e) et remarié(e) ont été retenues ; pour ce qui est du lieu de résidence actuel du conjoint « *variable d12* », seuls les répondants avec conjoint résidant en Belgique ont été retenus dans l'échantillon. Le troisième élément filtre de notre échantillon porte sur le pays de naissance des conjoints. À partir des variables « *b5 = pays de naissance du répondant* » et « *d7 = pays de naissance du conjoint* », nous avons supprimé de l'échantillon tous les couples dont les deux conjoints sont nés en Belgique ou hors de l'Afrique pour ne garder que ceux dont au moins un des conjoints est né en Afrique car, la question de l'intention du retour est moins pertinente lorsqu'aucun des conjoints n'a vécu en Afrique.

En résumé, sur les 400 répondants en couple que nous avons dans notre base de données, 256 personnes répondants aux critères d'inclusion ont été retenues pour nos prochaines analyses.

3.3 Description des variables

3.3.1 La variable dépendante

La variable dépendante de cette étude mesure l'existence d'un désaccord entre conjoints autour de l'idée d'aller vivre en Afrique. Il s'agit d'une variable dichotomique, dérivée de la variable initiale intitulée « *d23c : Aimeriez-vous aller vivre en Afrique ?* ». Dans sa version recodée (nommée *d23c_recode*), elle est codée comme suit : 1 = Oui (le retour est envisagé) et 0 = Non (le retour n'est pas envisagé). La variable d'origine *d23c* comporte quatre modalités : Oui, souvent (1), Oui, parfois (2), Oui, mais rarement (3), Non, jamais (4). Dans le cadre de cette étude, les trois premières modalités (1 à 3) sont regroupées pour former la modalité affirmative « Oui » (codée 1), traduisant une ouverture, même partielle, à l'idée de retour. La modalité « Non, jamais » (4) est recodée en « Non » (codée 0), exprimant un refus clair de l'idée de retour. Tous les 256 répondants représentant les 100% de notre échantillon, ont répondu à la question en rapport avec cette variable.

3.3.2 Les variables indépendantes

- La nationalité actuelle des conjoints

La variable « *nationalite_couple* » telle qu'elle est présente dans notre base de données est une variable qui a été créée pour catégoriser les compositions de nationalités qui sont retrouvées dans les couples de notre échantillon. Elle est composée des modalités suivantes : les deux ont la nationalité belge ou européenne (1), seul l'un des deux à la nationalité belge (2) et aucun n'a une nationalité belge ou européenne (3). Cette variable a été créée à partir des variables présentes dans notre base de données sur la nationalité actuelle des répondants « *b7* » 'Quelles nationalités avez-vous actuellement ?' et celle sur la nationalité actuelle de leur conjoint(e) « *d6* » 'Quelle(s) est/sont la/les nationalité(s) de votre conjoint(e)?'. Notons que le taux de réponse dans notre échantillon pour ces deux variables à partir desquelles a été créée la nouvelle variable « *nationalite_couple* » est de 100%.

- Le niveau de vie du ménage

La variable *niveau_vie_ménage* permet d'évaluer la manière dont les répondants perçoivent la situation financière de leur ménage. Il s'agit d'une variable bimodale, regroupant les modalités : *Jugé suffisant* (codé 1) et *Jugé insuffisant* (codé 2). Cette variable a été construite à partir de la variable originale *e24*, issue de la question : « Laquelle des descriptions correspond le mieux à ce que vous pensez du revenu actuel de votre ménage ? », dont les modalités étaient : (1) On peut vivre confortablement du revenu actuel, (2) Le revenu actuel suffit, (3) Il est difficile de

vivre avec le revenu actuel, et (4) Il est très difficile de vivre avec le revenu actuel. Les deux premières modalités ont été regroupées pour former la catégorie « suffisant », et les deux dernières pour former la catégorie « insuffisant », afin de simplifier l'analyse. Cette variable recodée présente un excellent taux de réponse dans notre échantillon, avec une seule valeur manquante sur les 256 répondants, soit 0,4 %.

- La durée de l'union

La variable *duree_union* a été construite à partir de la variable *d10*, qui renseigne sur l'année de début de la relation conjugale actuelle des répondants (« En quelle année votre relation avec votre conjoint(e) actuel(le) a-t-elle commencé ? »). Elle a été calculée par différence entre l'année de l'enquête (2024) et l'année indiquée, puis regroupée en trois catégories : 0 à 4 ans (1), 5 à 9 ans (2) et 10 ans ou plus (3). Cette catégorisation permet de comparer les couples selon leur ancienneté. Le taux de réponse à cette variable est de 98 %, avec seulement 5 non-réponses sur les 256 participants de l'échantillon.

- La situation relative au ménage

La variable *situation_menage* est construite pour rendre compte à la fois de la cohabitation des conjoints et de la présence d'enfants dans le foyer. Elle résulte de la combinaison de deux variables présentes dans la base de données : *f3_1*, qui indique si le/la répondant(e) vit régulièrement avec son/sa conjoint(e), et *f3_2*, qui renseigne sur la cohabitation avec un ou plusieurs enfants. Ces deux variables, codées de manière dichotomique (1 = Oui, 0 = Non), ont permis de créer une nouvelle variable catégorielle « *situation_menage* » à trois modalités : (1) les conjoints vivent ensemble sans enfants (*f3_1* = 1 et *f3_2* = 0), (2) les conjoints vivent ensemble avec un ou plusieurs enfants (*f3_1* = 1 et *f3_2* = 1), et (3) les conjoints ne vivent pas ensemble en Belgique (*f3_1* = 0). Cette variable présente un taux de réponse élevé, avec seulement 3 non-réponses sur les 256 individus de l'échantillon (soit un taux de complétion de 98 %).

- Le type d'union

Cette variable présente un taux de réponse de 100 %, l'ensemble des 256 répondants ayant renseigné leur situation matrimoniale. Intitulée *type_union*, elle a été construite à partir de la question *d5* : « Quelle est votre situation maritale actuelle ? », comportant trois modalités initiales : (1) En couple, pas marié(e), (2) Marié(e), et (3) Remarié(e) après divorce ou veuvage. Pour faciliter l'analyse, les réponses ont été regroupées en deux catégories : *Pas marié(e)* (1),

pour les unions non formalisées, et *Marié(e)* (2), incluant les personnes légalement mariées ou remariées.

- La durée de séjour en Belgique

La variable *duree_sejour_couple* renseigne sur l'ancienneté migratoire combinée des deux conjoints en Belgique, en lien avec leur séjour actuel. Elle est construite à partir de deux questions : l'année d'arrivée du/de la répondant(e) en Belgique (variable *c2*) et celle de son/sa conjoint(e) (variable *d13*). Pour chacun, la durée de séjour a été obtenue par soustraction de l'année d'enquête (2024) à leur année respective d'arrivée. Ces deux données ont ensuite été croisées pour créer une variable catégorielle classant les couples en trois profils : (1) un seul des deux est arrivé en Belgique il y a moins de 10 ans ; (2) les deux sont arrivés il y a moins de 10 ans ; (3) autres situations (au moins un des deux est présent depuis 10 ans ou plus). Cette variable inclut l'ensemble des répondants de notre échantillon (n=256), avec un taux de réponse de 100 %. Elle permet ainsi d'évaluer dans quelle mesure la durée de séjour cumulée influence les désaccords autour du projet de retour.

- Le pays de naissance des conjoints

La variable intitulée *pays_naiss_conjoints* permet de distinguer les différentes combinaisons de pays de naissance observées parmi les couples de notre échantillon. Elle est structurée en trois modalités : (1) les deux conjoints sont nés dans le même pays d'Afrique ; (2) les conjoints sont nés dans des pays d'Afrique différents ; (3) les conjoints sont nés sur des continents différents. Sa construction repose sur la mise en relation de deux variables initiales : le pays de naissance du/de la répondant(e) (*b5*) et celui de son/sa conjoint(e). Afin de faciliter le classement, deux variables indicatrices ont été préalablement générées (*rep_nee_afrique*, *conj_nee_afrique*) pour identifier si chacun des partenaires est né ou non en Afrique. Cette étape a permis une catégorisation claire des profils migratoires conjugaux. À noter que cette variable est complète pour l'ensemble des 256 individus de l'échantillon : aucune valeur manquante n'a été enregistrée.

3.3.3 La variable de contrôle

- Tensions et désaccords sur la question des papiers (permis de séjour)

Parmi les variables indépendantes clés de cette étude figure celle relative aux tensions ou désaccords que peuvent susciter les questions liées aux papiers ou au permis de séjour au sein du couple. Dans la base de données, cette variable est identifiée sous le code *d23b* et se décline initialement en quatre modalités : Oui, souvent (1), Oui, parfois (2), Oui, mais rarement (3),

Non, jamais (4). Afin de faciliter l'analyse statistique, cette variable a été recodée sous forme dichotomique (*d23b_recode*) en regroupant les trois premières modalités (1, 2 et 3) dans une seule catégorie : Oui (codée 1), et en conservant Non (codé 0) pour les personnes déclarant ne jamais avoir connu de tels désaccords. Sur les 256 personnes interrogées dans l'échantillon, 22 n'ont pas répondu à cette question, ce qui correspond à environ 9 % de valeurs manquantes pour cette variable.

3.4 Méthodologie

Dans cette section du travail, nous allons présenter les méthodes utilisées pour répondre aux objectifs de ce travail, et dont les résultats seront présentés dans le chapitre suivant.

Trois méthodes d'analyse seront mobilisées dans ce travail : l'analyse univariée, bivariée et multivariée ; l'ensemble de ces analyses sera effectué à l'aide du logiciel d'analyse Stata 18. Dans un premier temps, nous aurons recours aux statistiques descriptives pour explorer les variables liées aux caractéristiques des couples de notre échantillon. Cela consistera principalement à analyser les fréquences, afin de mieux comprendre les caractéristiques de la population étudiée. Par ailleurs, afin de corriger les éventuels biais liés au sous-échantillonnage ou au sur-échantillonnage, des pondérations seront appliquées. Conformément au dispositif méthodologique de l'enquête ROAM-BE de l'enquête ROAM-BE, la variable de pondération « *nweight* » sera utilisée dans l'ensemble des traitements statistiques.

Dans un second temps, une analyse bivariée sera mobilisée afin d'examiner les liens statistiques entre la variable dépendante à savoir « *les Tensions et désaccords conjugaux concernant la question du retour* » et chacune des variables indépendantes. Cette étape sera soutenue par une régression logistique binaire, permettant d'estimer la probabilité d'apparition de ces tensions en fonction des différentes caractéristiques étudiées. Les niveaux de significativité retenus pour l'interprétation des résultats seront les suivants : n.s. : non significatif ; * : $p < 0.10$; ** : $p < 0.05$; *** : $p < 0$.

En troisième étape, une analyse multivariée par régression logistique binaire sera conduite afin d'identifier les variables qui influencent significativement la probabilité d'observer des tensions ou désaccords conjugaux sur la question du retour au pays. La variable dépendante utilisée est donc celle codant l'existence ou non de désaccords sur le retour (0 = non, 1 = oui). Les principales variables explicatives en occurrence les caractéristiques sociodémographiques et conjugales (durée de séjour, niveau de vie, nationalité, pays de naissance des conjoints, etc.) seront intégrées dans les modèles afin de neutraliser leurs effets d'impacts potentiels dans les

résultats. Les résultats seront présentés sous forme de coefficient de régression (Odds Ratios ajustés) accompagnés de leurs intervalles de confiance à 95 %, permettant d'estimer la force et la direction des associations. Les seuils de significativité statistique retenus seront : n.s. : non significatif ; * : $p < 0.10$; ** : $p < 0.05$; *** : $p < 0$.

Les choix méthodologiques ainsi que les données exploitées ont été déterminés en fonction des hypothèses de recherche formulées précédemment. Une synthèse complète de la démarche méthodologique adoptée est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Synthèse des questions de recherches, des hypothèses, des justifications, des données utilisées et des méthodes de la recherche. Source : données enquête ROAM-BE (2024).

Hypothèses	Justifications	Variables explicatives	Indicateurs / Données ROAM-BE	Méthodes d'analyse
Hypothèse générale				
L'existence de tensions conjugales liées à la vie quotidienne augmente la probabilité de désaccords entre conjoints sur la question d'un éventuel retour				
Hypothèses spécifiques				
H1 : les couples dans lesquels aucun des conjoints ne possède la nationalité belge ou européenne sont plus susceptibles de manifester des désaccords sur la question du retour.	Les couples aux nationalités différentes font face à des défis culturels spécifiques (valeurs, rôles genrés, communication) qui compliquent la construction de projets communs. L'interprétation divergente des attentes conjugales, souvent inconsciente, alimente les conflits (Waldman & Rubalcava, 2005 ; Foeman & Nance, 1999).	La nationalité actuelle des conjoints	« b7 » <i>'Quelles nationalités avez-vous actuellement ?</i> « d6 » <i>'Quelle(s) est/sont la/les nationalité(s) de votre conjoint(e) ?</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée
H2 : plus le niveau de vie du ménage est jugé insuffisant, plus les désaccords entre conjoints sont susceptibles d'apparaître face à des décisions engageantes telles que le retour	Des études montrent que des ressources économiques jugées insuffisantes peuvent pousser certains migrants à envisager un retour dans l'espoir d'un coût de vie moindre, ou d'un nouveau départ (Beauchemin et al., 2020).	Le niveau de vie du ménage	<i>E24 : laquelle des descriptions correspond le mieux à ce que vous pensez du revenu actuel de votre ménage en Belgique</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée
H3 : les couples dont la relation est récente ont plus de risques de se heurter à des désaccords sur la question du retour	Les couples de longue date partagent souvent une vision commune, ce qui facilite les décisions de retour. À l'inverse, les couples récents, moins	La durée de l'union	<i>D10 : en quelle année votre relation avec votre conjoint(e) actuel(le) a-t-elle commencé ?</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée et/ou visualisation boxplot

	alignés, rencontrent plus de tensions (Sindayihebura et al., 2025).			
H4 : les conjoints en union libre ou non mariés sont plus susceptibles d'être en désaccords face à des questions comme celle liée à l'idée de retour	Les unions libres sont généralement moins stables et plus sujettes aux conflits que les mariages (Musick & Michelmores, 2018 ; Rackin & Gibson-Davis, 2018). La cohabitation est aussi liée à une communication conjugale plus difficile et à davantage de tensions (James & Beattie, 2012). En contexte interculturel, la forme de l'union peut aggraver les désaccords liés aux rôles familiaux ou au projet migratoire (Frintrup & Hilgers, 2024).	Le type d'union	<i>D5 : quelle est votre situation maritale actuelle ?</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée
H5 : la situation familiale du ménage influence le degré de désaccord sur la question du retour. Plus précisément, les couples qui ne vivent pas sous le même toit, ou qui n'ont pas d'enfants en commun, seraient plus susceptibles de rencontrer des tensions autour de ce projet	La cohabitation et la présence d'enfants renforcent les liens conjugaux et favorisent les compromis, limitant les désaccords sur le retour (Cummings et al., 2004 ; Harold et al., 2007). À l'inverse, l'absence de vie commune ou d'enfants peut affaiblir la cohésion du couple et exposer à davantage de tensions (Sirvanli-Ozen, 2004).	La situation relative au ménage	<i>F3 : pouvez-vous me dire qui vit régulièrement dans le même logement que vous ?</i> <i>F3_1 : Mari/femme/partenaire</i> <i>F3_2 : Enfant(s) (y compris adopté, confié ou du partenaire)</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée
H6 : les couples dont les conjoints sont nés dans des pays ou continents différents sont plus susceptibles de rencontrer des désaccords sur la question du retour	Des origines culturelles différentes peuvent engendrer des représentations divergentes des rôles familiaux et du retour, rendant les projets communs plus difficiles à construire et favorisant les désaccords (Richter-Devroe, 2008 ; Baltas & Steptoe, 2000 ; Hyman, 2002 ; Morrison et al., 1999).	Pays de naissance des conjoints	<i>B5 : Dans quel pays êtes-vous né(e)</i> <i>D7 : Dans quel pays votre conjoint(e) actuel(le) est-il/elle né(e)</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée

H7 : La durée de résidence dans le pays d'accueil et l'ancrage aux nouvelles cultures peuvent devenir source de conflits dans le couple quand une question comme l'idée de retour est abordée	Une installation récente en Belgique est souvent synonyme d'instabilité et d'incertitudes, favorisant les désaccords sur le retour. À l'inverse, une présence de longue durée favorise l'ancrage et des projets communs plus stables.	Durée du séjour en Belgique	- C2 : <i>En quelle année êtes-vous arrivé(e) en Belgique</i> D13 : <i>En quelle année votre conjoint(e) s'est-il/elle installé(e) en Belgique ?</i> <i>Année de l'enquête : 2024</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée et/ou visualisation boxplot
H8 : les couples dans lesquels existent des tensions liées au statut légal d'un ou de l'autre conjoint (obtention ou régularisation des papiers) sont plus susceptibles de manifester des désaccords sur la question du retour.	Un déséquilibre de statut (résidence stable vs précarité juridique) génère incertitudes et conflits autour des projets communs (Collet, 1998 ; Lavanchy, 2013). Le partenaire régularisé tend à privilégier l'ancrage, tandis que l'autre peut voir le retour comme une échappatoire (Tang & Oatley, 2002). Les démarches administratives renforcent les tensions conjugales (Lavanchy, 2013).	La question des papiers (permis de séjour)	D23b : <i>parmi les sujets suivants, y en a-t-il qui provoquent des tensions ou des désaccords avec votre conjoint(e) ? – la question des papiers (permis de séjour)</i>	Analyse descriptive, régression logistique bivariée

3.5 Récapitulatif des variables

L'échantillon de cette étude est composé de 256 couples de migrants subsahariens résidant en Belgique. L'analyse des principales caractéristiques sociodémographiques, conjugales et migratoires permet de mieux comprendre les profils de ces ménages. La majorité des répondants vivent dans une union formalisée par le mariage (70 %), tandis que 30 % ne sont pas mariés, ce qui témoigne d'une diversité des formes d'union au sein de cette population.

La durée de l'union est relativement longue dans de nombreux cas : 56 % des couples vivent ensemble depuis dix ans ou plus, 25% depuis cinq à neuf ans, et 17 % sont dans des unions plus récentes, datant de moins de cinq ans. Ces chiffres montrent que la majorité est installée depuis longtemps, même si certains ont des parcours plus récents ou encore en phase de stabilisation.

Sur le plan familial, une large majorité des ménages (75 %) vivent avec des enfants, ce qui reflète que beaucoup se soient installés durablement. En comparaison, 18 % vivent ensemble sans enfants, et seulement 5,5 % des couples ne partagent pas le même logement en Belgique au moment de l'enquête. Ces données traduisent une forte cohabitation conjugale, élément important dans l'analyse des rapports décisionnels autour du retour.

Du point de vue de la nationalité, 50 % des couples sont composés de deux partenaires ayant la nationalité belge ou celle d'un pays européen, tandis que dans 36 % des cas, seul l'un des deux en est détenteur. Enfin, 14 % des couples n'ont aucun membre disposant d'une nationalité belge ou européenne. Ces différences reflètent des parcours migratoires variés qui peuvent parfois créer des déséquilibres dans la relation.

Concernant le niveau de vie, 67 % des répondants considèrent leurs ressources comme suffisantes pour couvrir les besoins du ménage, contre 33 % qui les jugent insuffisantes. Ce dernier groupe, bien que minoritaire, représente une part significative de ménages exposés à des vulnérabilités économiques, qui peuvent influencer les représentations et les stratégies liées au retour.

En ce qui concerne le pays de naissance, un peu plus de la moitié des conjoints (53 %) dans les couples, viennent du même pays d'Afrique. 10 % des couples sont issus de deux pays africains différents, tandis que 37 % présentent une origine géographique intercontinentale. Cette diversité géographique traduit une pluralité de parcours et peut, dans certains cas, engendrer des divergences de perspectives quant au lieu de retour envisagé.

Quant à la durée du séjour en Belgique, 60 % des couples n'entrent pas dans les deux modalités prédéfinies (moins de 10 ans pour l'un ou les deux), ce qui indique une forte ancienneté

d'installation. En revanche, 29 % des couples comprennent un seul partenaire arrivé récemment, et 11 % ont tous deux immigrés depuis moins de dix ans. Cette diversité d'ancienneté permet d'analyser les effets du temps sur la sédentarisation ou le maintien du projet de retour.

Enfin, les tensions conjugales sur certains sujets spécifiques sont également rapportées. Concernant la question du titre de séjour, 11 % des répondants déclarent avoir connu des désaccords, tandis que 80 % n'en ont jamais fait état. La répartition des tâches ménagères constitue une autre source de tensions : 35 % des répondants indiquent avoir rencontré des conflits sur ce sujet, contre 63 % qui n'en signalent pas. Ces éléments mettent en lumière des aspects relationnels à ne pas négliger dans l'étude des désaccords autour du projet de retour, car ils peuvent constituer des révélateurs ou des amplificateurs de tensions plus larges au sein du couple.

Tableau 2 : Description de l'échantillon selon les différentes variables. Source : données enquête ROAM-BE (2024).

Variables	Modalités	Nombre d'observations (N)	% pondérés
Nationalité actuelle des conjoints	Les deux ont la nationalité belge ou européenne	109	50%
	Seul l'un des deux conjoints a la nationalité belge	100	36%
	Aucun n'a une nationalité belge ou d'un pays européen	47	14%
Niveau de vie du ménage	Jugé suffisant	162	67%
	Jugé insuffisant	93	33%
	Donnée manquante	1	/
La durée de l'union	10 ans et plus	130	56%
	0-4 ans	55	17%
	5-9 ans	65	25%
	Refus et ne sait pas	6	2%
Situation relative au ménage	Les conjoints vivent dans le même ménage avec un ou des enfants	185	75%
	Les conjoints vivent dans le même ménage sans enfants	53	18%
	Les conjoints ne vivent pas dans le même ménage en Belgique	15	5%
	Données manquantes	3	2%
Le type d'union	Marié(e)	161	70%
	Pas marié(e)	95	30%
Durée du séjour en Belgique	Un des deux est arrivé en Belgique il y a moins de 10 ans	80	29%

	Les deux conjoints arrivés en Belgique il y'a moins de 10 ans	34	11%
	Autres situations	154	60%
Pays de naissance des conjoints	Les conjoints sont nés dans le même pays en Afrique	133	53%
	Les conjoints sont nés dans des pays d'Afrique différents	25	10%
	Les conjoints sont nés dans des continents différents	98	37%
Tensions ou désaccords sur la question des papiers	Non (jamais)	206	80%
	Oui (Souvent / parfois/rarement)	28	11%
	Données manquantes	22	9%
TOTAL		256	100%

CHAPITRE 4 : RESULTATS

Ce chapitre présente les principaux résultats issus des analyses réalisées dans le cadre de cette étude. Après avoir décrit les caractéristiques sociodémographiques, migratoires et conjugales de notre échantillon dans le chapitre précédent, nous poursuivons ici avec une exploration plus approfondie des liens entre ces caractéristiques et les tensions liées à la question du retour au sein des couples. Nous débuterons par un aperçu des aspirations individuelles concernant le retour au pays d'origine, afin de situer dans quelle mesure cette idée est envisagée par les personnes interrogées. Ensuite, nous examinerons les associations entre les variables explicatives et la variable dépendante à travers des analyses bivariées, avant de présenter les résultats issus des modèles multivariés. L'ensemble de ces analyses vise à mieux comprendre comment certaines dimensions qu'elles soient conjugales, sociales ou migratoires sont susceptibles d'alimenter des désaccords entre partenaires à propos du projet de retour, dans le contexte spécifique des couples originaires d'Afrique subsaharienne installés en Belgique.

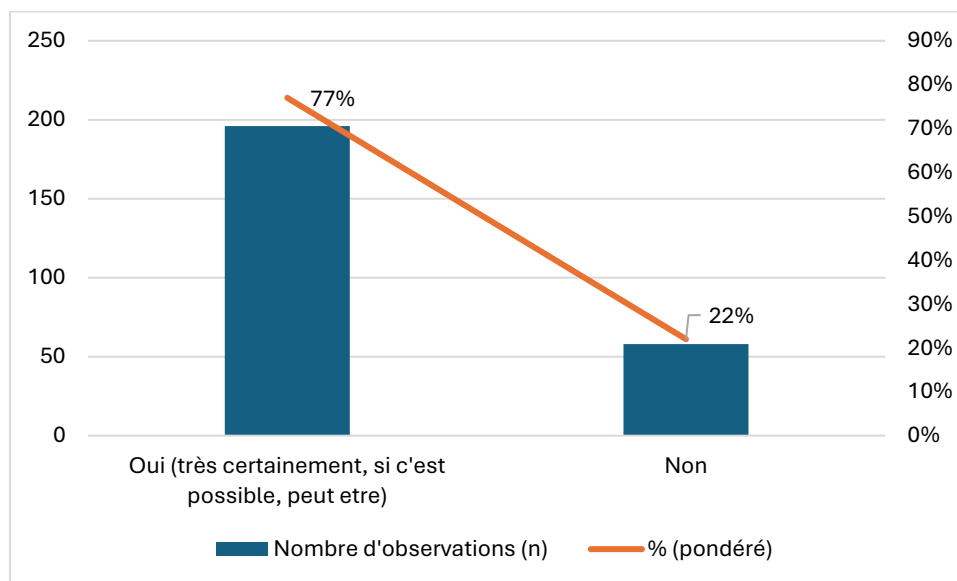
4.1 Intention de retour au pays d'origine : analyse des aspirations de réinstallation des immigrants d'Afrique subsaharienne en union, résidents en Belgique.

Avant d'analyser les éventuelles tensions au sein des couples face à la question du retour, il est essentiel de comprendre comment cette idée est perçue individuellement par les personnes interrogées. Une première exploration permet d'évaluer la place que cette perspective de retour occupe dans leurs trajectoires migratoires et leurs projets de vie.

D'après les résultats, un peu plus d'un quart des répondants (28 %) déclarent vouloir retourner vivre dans leur pays d'origine de manière certaine et 28 % également l'envisagent si les conditions le permettent. Une proportion non négligeable (21 %) reste indécise, exprimant un « peut-être » qui traduit à la fois une ouverture et une incertitude face à cette éventualité. À l'inverse, 23 % des participants affirment ne pas souhaiter retourner s'installer un jour dans leur pays d'origine. Enfin, une très faible part (1 %) ne se prononce pas sur la question.

Ces résultats, regroupés et analysés de manière plus synthétique (cf. tableau 3), révèlent que près de 77 % des répondants manifestent une certaine forme d'intention de retour. Que cette volonté soit forte ou conditionnelle, elle reste majoritaire dans l'échantillon. À l'opposé, un peu plus d'un cinquième (22%) des personnes interrogées excluent clairement cette possibilité.

Figure 2 : Manifestation de l'intention de retour des répondants. Source : données enquête ROAM-BE (2024)



Cette première lecture met en évidence que, pour beaucoup, l'idée d'un retour dans le pays d'origine continue d'occuper une place significative dans leur plan migratoire, malgré un parcours d'installation en Belgique. Cela constitue un socle d'analyse pertinent pour explorer, par la suite, comment cette volonté partagée ou non peut générer des tensions ou des désaccords au sein du couple.

Tableau 3 : descriptif de la perception de la population sur l'idée de retour. Source : données enquête ROAM-BE (2024)

Modalités	Nombre d'observations (n)	% (pondéré)
Oui, très certainement	71	28%
Oui, si c'est possible	71	28%
Peut-être	54	21%
Non	58	22%
Manquants	2	1%
Total	256	100%

4.2 Analyses bivariées

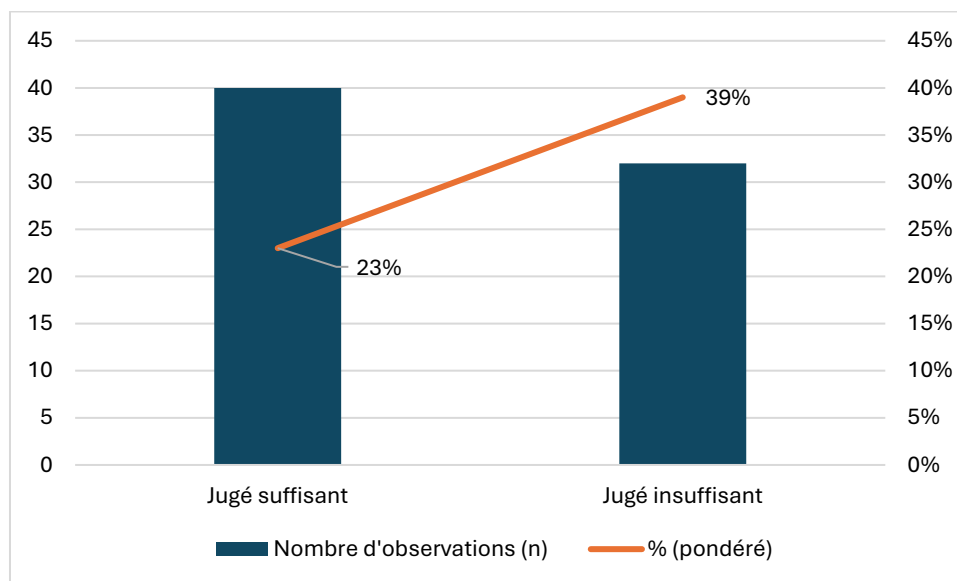
Dans cette section, nous analysons les associations entre les différentes variables explicatives que nous avons retenu (facteurs explicatifs) et les tensions ou désaccords au sein des couples sur la question du retour. Pour se faire, nous allons utiliser les analyses bivariées en calculant les coefficients à 95% d'intervalle de confiance et la p-valeur. Cette méthode reprise dans le tableau 4 ci-dessous, permet d'examiner l'effet qu'à chacune des variables indépendantes sur la variable dépendante.

Les résultats repris dans le tableau 4 mettent en évidence que la survenue de tensions ou de désaccords au sein des couples à propos d'un éventuel retour dans le pays d'origine varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques et relationnelles des répondants.

S'agissant de la nationalité actuelle des conjoints, les tensions sont proportionnellement plus fréquentes dans les couples où les deux partenaires disposent de la nationalité belge ou européenne (32 %), comparativement à ceux où un seul partenaire (26 %) ou aucun (21 %) ne la possède. Toutefois, les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs, comme l'indiquent les rapports de cotes respectifs (0,725 et 0,560), qui ne franchissent pas les seuils de significativité fixés (n.s : non significatif ; * : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$).

En revanche, le niveau de vie du ménage se distingue comme un facteur associé de manière significative aux tensions autour du retour. En effet, 39 % des couples qui jugent leur niveau de vie insuffisant déclarent des tensions, contre 23 % chez ceux estimant leur situation économique suffisante. Le rapport de cotes de 2,098, significatif au seuil de 5 % ($p = 0,019$), indique que les ménages économiquement plus fragiles ont environ deux fois plus de chances d'exprimer de telles tensions.

Figure 3 : perception de la présence des tensions conjugales en fonction du niveau de vie du ménage. Source : données enquête ROAM-BE (2024)



Concernant la durée de l'union, les proportions de tensions varient modérément entre les catégories : 30 % dans les unions de 10 ans et plus, contre 26 % pour les plus récentes (0–4 ans) et 28 % pour celles de 5 à 9 ans. Toutefois, ces écarts restent non significatifs, les rapports de cotes se situant autour de 0,85 à 0,90.

La situation résidentielle du couple n'apparaît pas non plus comme un facteur déterminant. Que les conjoints vivent ensemble avec des enfants (29 %), sans enfants (24 %) ou séparément (30 %), les différences sont faibles. Les rapports de cotes associés (0,769 et 1,050) confirment l'absence d'effet statistiquement significatif.

En ce qui concerne le type d'union, les couples non mariés semblent légèrement plus exposés aux tensions (33 %) que les couples mariés (26 %). Bien que le rapport de cotes atteigne 1,350, cet effet reste en deçà du seuil de significativité.

La durée du séjour en Belgique propose des compositions intéressantes. Les tensions sont les plus élevées (33 %) dans les couples où un seul conjoint est arrivé il y a moins longtemps (moins de 10 ans), contre 28 % chez les couples installés depuis plus de temps. En revanche, les couples où les deux conjoints se sont récemment installés, affichent une proportion plus faible de tensions (18 %). Cette dernière catégorie semble jouer un rôle protecteur, avec un odds ratio inférieur à 1 (OR = 0,44), ce qui pourrait s'expliquer par une expérience migratoire commune. Toutefois, cet effet n'est pas statistiquement significatif ($p = 0,137$, n.s.), ce qui invite à interpréter ce résultat avec prudence. De même, les couples dans d'« autres situations »

migratoires ne montrent pas d'association significative ($OR = 0,77$, $p = 0,432$, n.s.). Ainsi, bien que certaines tendances se dessinent, aucune des modalités de la variable « durée du séjour » ne présente de lien statistiquement robuste avec les tensions liées au retour dans le cadre de ce modèle.

Du côté du pays de naissance des conjoints, les tensions sont légèrement plus élevées lorsque les partenaires sont nés sur des continents différents (32 %), comparé aux couples nés dans le même pays d'Afrique (28 %) ou dans des pays africains différents (17 %). Bien que ces résultats évoquent certaines divergences culturelles ou identitaires, les effets mesurés ($OR = 0,508$ et $1,193$) ne sont pas significatifs.

En revanche, les tensions liées aux démarches administratives (papiers) se révèlent fortement associées aux tensions sur le retour ($p < 0,01$). Parmi les couples concernés, 59 % rapportent des désaccords, contre seulement 25 % dans les couples sans conflit sur ce sujet. L'effet observé est hautement significatif, avec un rapport de cotes de 4,421, traduisant une probabilité quatre fois plus élevée d'exprimer des tensions autour du retour lorsqu'un désaccord existe déjà sur la situation administrative.

Figure 4 : répartition des tensions liées au retour selon la présence de désaccords sur la question des papiers. Source : données enquête ROAM-BE (2024)

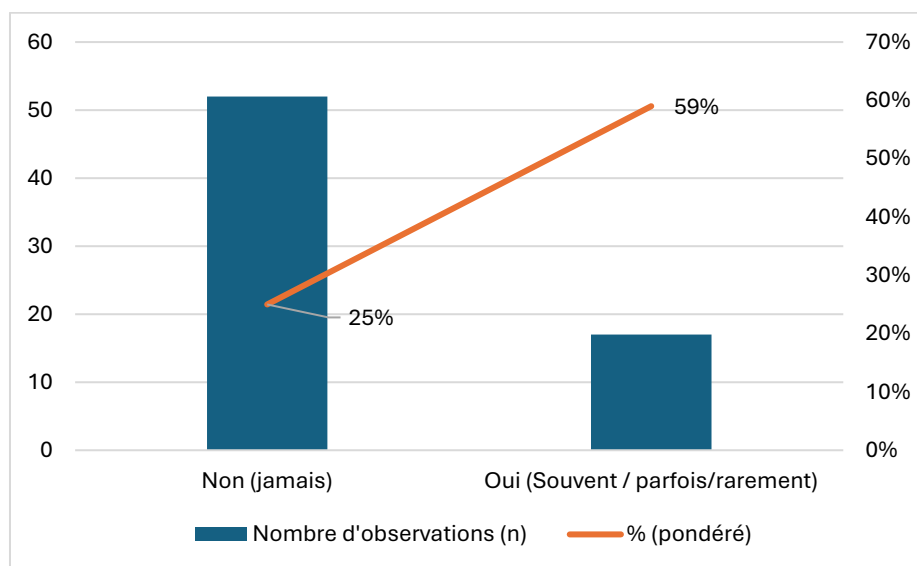


Tableau 4 : Proportion des couples affirmant la présence des tensions au sujet du retour ou non selon les caractéristiques du couple (analyse bivariée). Source : données enquête ROAM-BE (2024)

Variables	Modalités	% de couples affirmant la présence des tensions au sujet du retour (souvent, parfois et rarement)	% de couples au sein desquels il n'existe pas de tensions à ce sujet (jamais)	% total	Effectif total de répondants (N)	Rapports de cotes
Nationalité actuelle des conjoints	Les deux ont la nationalité belge ou européenne	32%	68%	100%	129	1 (réf)
	Seul l'un des deux conjoints a la nationalité belge	26%	74%	100%	92	0,725
	Aucun n'a une nationalité belge ou d'un pays européen	21%	79%	100%	35	0,560
Niveau de vie du ménage	Jugé suffisant	23%	77%	100%	172	1 (réf)
	Jugé insuffisant	39%	61%	100%	83	2,098**
La durée de l'union	10 ans et plus	30%	70%	100%	144	1 (réf)
	0-4 ans	26%	74%	100%	44	0,847
	5-9 ans	28%	72%	100%	62	0,903
Situation relative au ménage	Les conjoints vivent dans le même ménage avec un ou des enfants	29%	71%	100%	192	1 (réf)
	Les conjoints vivent dans le même ménage sans enfants	24%	76%	100%	47	0,769
	Les conjoints ne vivent pas dans le même ménage en Belgique	30%	70%	100%	14	1,050
Le type d'union	Marié(e)	26%	74%	100%	178	1 (réf)
	Pas marié(e)	33%	67%	100%	78	1,350
Durée du séjour en Belgique	Un des deux est arrivé en Belgique il y a moins de 10 ans	33%	67%	100%	74	1 (réf)
	Les deux conjoints arrivés en Belgique il y'a moins de 10 ans	18%	82%	100%	28	0,441
	Autres situations	28%	72%	100%	154	0,770

Pays de naissance des conjoints	Les conjoints sont nés dans le même pays en Afrique	28%	72%	100%	135	1 (réf)
	Les conjoints sont nés dans des pays d'Afrique différents	17%	83%	100%	27	0,508
	Les conjoints sont nés dans des continents différents	32%	68%	100%	94	1,193
Tensions ou désaccords sur la question des papiers	Non (jamais)	25%	75%	100%	209	1 (réf)
	Oui (Souvent / parfois/rarement)	59%	41%	100%	29	4,421***
TOTAL		29%	71%	100%	256	

Seuils de significativité estimés : n.s : non significatif ; * : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

4.3 Analyses des modèles multivariées

Cette section vise à approfondir l'analyse en identifiant les facteurs qui, toutes choses égales par ailleurs, sont les plus susceptibles d'influencer l'apparition de tensions autour du retour au pays d'origine. Pour ce faire, une série de régressions logistiques (résumée dans le tableau 5) a été réalisée. Dans un premier temps, un modèle de base a été estimé en incluant uniquement les variables explicatives sociodémographiques et relationnelles. Dans un second temps, une variable additionnelle relative aux tensions sur le titre de séjour a été introduite. Cette démarche repose sur l'hypothèse que les désaccords sur la question du retour peuvent s'inscrire dans un climat conjugal plus large, déjà traversé par d'autres tensions. L'introduction de cette variable vise donc à évaluer dans quelle mesure les conflits sur d'autres sujets (ici le titre de séjour) peuvent interagir ou renforcer ceux autour du retour.

4.3.1 Effets des caractéristiques sociodémographiques et conjugales sur les tensions liées à la question du retour

Ce premier modèle examine comment certaines caractéristiques sociodémographiques et conjugales influencent la probabilité de déclarer des tensions au sein du couple à propos de la question d'un éventuel retour dans le pays d'origine. Toutes les variables incluses sont considérées « toutes choses égales par ailleurs », ce qui permet de mieux isoler leurs effets respectifs.

Parmi les variables introduites, le niveau de vie du ménage ressort comme le seul facteur significatif dans le modèle. Les résultats indiquent que les couples qui jugent leur niveau de vie insuffisant ont plus de deux fois plus de chances de déclarer des tensions autour de la question du retour, comparés à ceux qui estiment avoir un niveau de vie suffisant ($OR = 2,24 ; p = 0,018$). Ce résultat met en lumière le rôle que peuvent jouer les difficultés économiques dans la fragilisation du dialogue au sein du couple, en particulier lorsqu'il est question de projets de vie aussi sensibles que celui d'un retour définitif au pays d'origine. En revanche, les autres variables, bien que présentant des tendances intéressantes pour certaines, ne montrent pas d'association statistiquement significative avec les tensions sur la question du retour. Par exemple, la nationalité actuelle des conjoints semble influencer dans le sens attendu : les couples où aucun partenaire ne possède la nationalité belge ou européenne ont des tensions moins fréquentes que ceux où les deux sont naturalisés ($OR = 0,46$), mais cet effet reste non significatif ($p = 0,149$). Il en va de même pour la situation inverse (un seul conjoint naturalisé), avec un OR de $0,59$ ($p = 0,202$). La durée de l'union ne montre pas de différence marquée : que les conjoints soient ensemble depuis moins de 5 ans, entre 5 et 9 ans, ou depuis 10 ans ou plus, les

couples présentent des probabilités similaires de tensions liées au retour ($OR \approx 0,83$ à $0,85$; $p > 0,7$ dans tous les cas). Concernant la situation résidentielle, les couples vivant ensemble avec enfants sont utilisés comme référence. Vivre ensemble sans enfants ($OR = 0,67$; $p = 0,343$) ou vivre séparément ($OR = 0,79$; $p = 0,755$) ne semble pas modifier significativement le risque de tensions. Le type d'union n'est pas non plus associé de manière significative aux tensions : les couples non mariés présentent un risque plus élevé de tensions ($OR = 1,82$), mais cette différence n'est pas statistiquement significative ($p = 0,148$). Concernant la durée du séjour en Belgique, on remarque que les couples où les deux conjoints sont arrivés récemment (< 10 ans) présentent une probabilité de tensions plus faible ($OR = 0,42$), mais là encore, l'effet reste en deçà du seuil de significativité ($p = 0,153$). Enfin, la variable sur le pays de naissance des conjoints n'est pas significativement associée aux tensions. On observe cependant que les couples où les conjoints sont nés dans deux pays africains différents présentent une tendance à déclarer moins de tensions ($OR = 0,41$), sans que cela soit concluant ($p = 0,172$).

En résumé, ce premier modèle montre que la précarité économique est le seul facteur significatif, soulignant l'importance des conditions matérielles dans les tensions conjugales autour du projet de retour. Les autres caractéristiques, bien que potentiellement pertinentes, ne révèlent pas d'effet net à ce stade de l'analyse.

4.3.2 Effets des caractéristiques sociodémographiques et conjugales sur les tensions autour du retour, ajustés par les tensions ou désaccords liés aux papiers (permis de séjour)

Ce second modèle introduit une nouvelle variable : les tensions ou désaccords que peuvent connaître les conjoints autour des questions administratives, notamment le permis de séjour. L'objectif n'est pas de postuler un lien de causalité directe entre ces tensions et les désaccords sur le retour, mais d'observer comment la prise en compte de ces tensions affecte les relations observées dans le modèle initial. Il s'agit en particulier de vérifier si le climat conjugal marqué par l'instabilité administrative modifie l'équilibre des facteurs expliquant les tensions autour du retour. Ce choix se justifie par le fait que, dans les parcours migratoires, les incertitudes administratives sont souvent liées aux décisions concernant le retour ou le maintien dans le pays d'accueil, et qu'elles peuvent accentuer des conflits sous-jacents dans le couple. L'introduction de cette variable permet donc de mieux cerner les conditions dans lesquelles émergent les désaccords sur le retour, toutes choses égales par ailleurs.

Les résultats montrent un effet net : les couples déclarant des désaccords sur la question des papiers ont une probabilité plus de cinq fois supérieure d'être en désaccord sur le retour ($OR =$

5,63 ; $p = 0,002$). Ce lien, très significatif, suggère que l'instabilité administrative constitue un terreau propice à l'amplification des tensions conjugales, et que la question du retour peut en devenir une expression privilégiée. Il ne s'agit pas tant d'un effet direct des papiers sur la décision de retour, que de l'effet d'un climat conflictuel généralisé, dans un contexte de vulnérabilité juridique et institutionnelle.

Concernant la nationalité actuelle des conjoints, on observe que les couples où aucun des deux partenaires n'a la nationalité belge ou européenne sont moins exposés aux désaccords sur la question du retour ($OR = 0,28$; $p = 0,029$), par rapport aux couples où l'un des deux seulement a cette nationalité. Ce résultat peut suggérer que les couples homogènes du point de vue du statut migratoire partagent plus souvent une même vision du futur, sans que des divergences liées à des opportunités différentes ne viennent créer de tensions.

Le niveau de vie du ménage reste un facteur important. Les couples qui déclarent que leur niveau de vie est insuffisant sont significativement plus susceptibles de vivre des tensions sur la question du retour ($OR = 2,44$; $p = 0,020$). Cela montre que la précarité économique peut accentuer les désaccords, car elle complique la planification à long terme et alimente parfois des projets opposés (l'un voyant le retour comme un soulagement, l'autre comme un risque).

Le type d'union est aussi un facteur significatif. Les couples non mariés présentent un risque plus de deux fois supérieur ($OR = 2,38$; $p = 0,040$) d'être en désaccord sur le retour par rapport aux couples mariés. Autrement dit, le mariage semble jouer un rôle protecteur, en renforçant l'engagement ou la solidarité face aux grandes décisions. À contrario, les couples en union libre ou informelle sont plus vulnérables et font plus souvent face à des désaccords concernant la question du retour, sans doute en raison d'un engagement moins institutionnalisé ou d'une durée de vie commune plus courte.

Quant à la durée du séjour en Belgique, les couples où les deux conjoints sont arrivés récemment présentent une probabilité plus faible de tensions ($OR = 0,35$; $p = 0,065$), bien que cet effet ne soit que proche du seuil de significativité. Cela peut traduire une forme de solidarité liée à une expérience migratoire partagée, et un horizon temporel encore commun (par exemple : "on vient d'arriver, on construit d'abord ici").

Les autres variables, comme la durée de l'union, la situation résidentielle (vivre avec ou sans enfants, ou vivre séparément), ou encore le pays de naissance des conjoints, ne montrent pas d'effet significatif dans ce modèle. Cela signifie qu'elles ne semblent pas jouer un rôle clair dans les tensions sur le retour, une fois que l'on tient compte des autres facteurs.

En résumé, ce modèle met en évidence le poids central des tensions liées au titre de séjour dans les désaccords sur le retour. Ces tensions reflètent une forme d'insécurité plus large, qui rejaillit sur d'autres dimensions du projet de couple. En les prenant en compte, les effets d'autres variables comme le mariage ou la nationalité deviennent plus nets, ce qui montre que ces désaccords s'inscrivent dans des dynamiques conjugales plus larges. Ce que montre cette analyse, c'est que les conflits conjugaux autour du retour ne sont pas isolés, mais font souvent partie d'un ensemble plus large de fragilités. En comprenant ces interactions, on peut mieux interpréter les tensions migratoires dans leur complexité conjugale.

4.4 Résumé des différents modèles d'analyse

Les deux modèles multivariés réalisés dans cette étude permettent d'approfondir la compréhension des facteurs associés aux tensions conjugales autour de la question du retour au pays d'origine chez les couples migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique. Le second modèle, en intégrant la variable mesurant les tensions autour du permis de séjour, apporte un éclairage plus nuancé sur la dynamique conflictuelle au sein des couples.

Tout d'abord, l'introduction de cette variable révèle l'importance des tensions administratives comme facteur fortement associé aux désaccords sur le retour. Les résultats montrent en effet que les couples qui rencontrent des tensions liées au titre de séjour ont une probabilité plus de 5 fois supérieure de vivre également des tensions sur le retour ($OR = 5,64$; $p < 0,01$). Il ne s'agit pas nécessairement d'un effet de causalité directe, mais d'une corrélation statistique robuste, indiquant que les conflits autour des démarches administratives peuvent s'inscrire dans un climat général de désaccords conjugaux. Ce résultat met en évidence le rôle central de l'instabilité administrative dans les dynamiques relationnelles des couples migrants.

L'ajout de cette variable modifie également la force et la significativité d'autres variables. C'est notamment le cas du type d'union. Dans le premier modèle, le fait de ne pas être marié n'était pas significatif. Mais dans le second, il devient significatif ($OR = 2,38$; $p < 0,05$). Cela laisse penser que les couples non mariés, souvent dans des unions moins formalisées, sont particulièrement exposés aux désaccords lorsqu'ils cumulent d'autres facteurs d'instabilité, comme les tensions administratives.

Un autre changement notable concerne la nationalité des conjoints. L'effet d'un couple composé de deux personnes sans nationalité belge ou européenne, qui était modérément significatif dans le modèle 1, devient plus marqué et significatif dans le second ($OR = 0,28$; $p < 0,05$). Ce résultat pourrait s'interpréter de deux façons. D'une part, cela suggère **qu'une**

homogénéité dans le statut migratoire protège davantage contre les conflits concernant le retour, en réduisant les écarts d'opportunités ou de projets entre conjoints. D'autre part, il est possible que ces couples partagent une vision plus convergente de leur avenir migratoire, ce qui limite les désaccords sur la question du retour.

En revanche, certaines variables conservent des effets stables et non significatifs entre les deux modèles. C'est le cas de la situation résidentielle, de la durée de l'union ou encore du pays de naissance des conjoints, ce qui suggère que, dans notre échantillon, ces facteurs ont peu de poids dans l'explication des tensions autour du retour, une fois les autres variables contrôlées.

Il est aussi intéressant de noter que la durée du séjour en Belgique présente un effet proche de la significativité dans le second modèle ($OR = 0,35$; $p < 0,10$), alors qu'elle était non significative dans le premier. Ce glissement indique que les couples récemment installés (où les deux conjoints sont arrivés il y a moins de 10 ans) semblent moins exposés aux tensions sur le retour. Cela pourrait s'expliquer par une vision migratoire encore partagée, ou simplement par une priorité donnée à l'installation avant toute décision de retour.

En résumé, le second modèle enrichit la compréhension du phénomène en montrant que les désaccords sur le retour ne peuvent être analysés isolément. Ils s'inscrivent dans un contexte plus large de vulnérabilités administratives, de précarité économique et d'inégalités statutaires dans le couple. Ce modèle ne démontre pas un lien de cause à effet, mais bien des liens forts entre plusieurs formes de tensions, confirmant l'intérêt d'adopter une approche relationnelle et multidimensionnelle pour étudier les projets de retour en contexte migratoire.

Tableau 5_: Résumé des résultats des différents modèles d'analyse statistiques des facteurs explicatifs des tensions au sein des couples de migrants d'Afrique subsaharienne résidants en Belgique sur la question du retour au pays d'origine. Source : données enquête ROAM-BE (2024)

Variabes	Modalités	Rapports de cotes (modèle 1)	Rapports de cotes (modèle 2)
Nationalité actuelle des conjoints	Les deux ont la nationalité belge ou européenne	1 (réf)	1 (réf)
	Seul l'un des deux conjoints a la nationalité belge	0,594	0,473
	Aucun n'a une nationalité belge ou d'un pays européen	0,463	0,282**
Niveau de vie du ménage	Jugé suffisant	1 (réf)	1 (réf)
	Jugé insuffisant	2,239**	2,442**
La durée de l'union	10 ans et plus	1 (réf)	1 (réf)
	0-4 ans	0,833	0,723
	5-9 ans	0,848	0,994
Situation relative au ménage	Les conjoints vivent dans le même ménage avec un ou des enfants	1 (réf)	1 (réf)
	Les conjoints vivent dans le même ménage sans enfants	0,665	0,489
	Les conjoints ne vivent pas dans le même ménage en Belgique	0,791	0,666
Le type d'union	Marié(e)	1 (réf)	1 (réf)
	Pas marié(e)	1,818	2,375**
Durée du séjour en Belgique	Un des deux est arrivé en Belgique il y a moins de 10 ans	1 (réf)	1 (réf)
	Les deux conjoints arrivés en Belgique il y'a moins de 10 ans	0,420	0,351*
	Autres situations	0,629	0,74
Pays de naissance des conjoints	Les conjoints sont nés dans le même pays en Afrique	1 (réf)	1 (réf)
	Les conjoints sont nés dans des pays d'Afrique différents	0,412	0,526

	Les conjoints sont nés dans des continents différents	0,891	0,777
Tensions ou désaccords sur la question des papiers	Non (jamais)		1 (réf)
	Oui (Souvent / parfois/rarement)		5,635***

Seuils de significativité estimés : n.s : non significatif ; * : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$; *** : $p < 0,01$

CONCLUSION ET DISCUSSION

Ce mémoire s'est construit autour d'une problématique encore peu explorée dans les études migratoires : les tensions conjugales liées à la question du retour au pays d'origine chez les couples issus de l'immigration subsaharienne vivant en Belgique. L'originalité de ce sujet repose sur deux constats issus de la revue de littérature. D'une part, la plupart des recherches sur le retour migratoire se concentrent sur l'individu, négligeant le cadre conjugal où se prennent, se négocient ou se contestent pourtant les décisions importantes. D'autre part, peu d'études analysent comment ces désaccords s'inscrivent dans des contextes plus larges, marqués par des inégalités d'intégration, des parcours migratoires différenciés et des rapports de pouvoir au sein du couple. C'est à partir de ce manque ou constat que nous avons choisi d'orienter notre étude : comprendre, à l'échelle du couple, les réalités relationnelles qui peuvent faire du projet de retour source de tension.

Pour répondre à cette problématique, nous avons mobilisé les données de l'enquête ROAM-BE, menée en face-à-face auprès de 923 personnes issues de l'immigration subsaharienne vivant en Belgique (à laquelle nous avons eu le plaisir de participer comme enquêteur). Un sous-échantillon de 256 individus en union, dont les deux conjoints vivent en Belgique, a été retenu pour nos analyses. Celles-ci se sont déroulées en trois étapes : une description des caractéristiques sociodémographiques et conjugales (analyse univariée), une exploration des liens entre ces variables et les tensions liées au retour (analyse bivariée), puis une modélisation multivariée par régression logistique ajustée, tenant compte de la pondération de l'échantillon.

Notre échantillon est en majorité, constitué de personnes mariées (70 %), vivant avec leurs enfants (75 %) et formant des unions de longue durée (dont 56 % depuis plus de 10 ans). On note cependant une forte diversité en termes de nationalité, de situation socioéconomique et de parcours migratoires. Environ un couple sur deux compte au moins un partenaire ayant obtenu la nationalité belge ou européenne, et un ménage sur trois considère que son niveau de vie insuffisant.

Les analyses bivariées ont montré plusieurs liens significatifs entre certaines caractéristiques conjugales et la présence de tensions autour du retour. Le niveau de vie perçu comme insuffisant, l'absence de mariage légal et l'arrivée récente des deux partenaires en Belgique apparaissent comme des facteurs associés aux désaccords.

Les modèles multivariés confirment en grande partie ces résultats. Le niveau de vie reste un facteur central : les couples vivant dans la précarité financière ont 2,4 fois plus de chances de

connaître des tensions autour du retour, toutes choses égales par ailleurs. La forme de l'union joue également un rôle important : les couples non mariés présentent un risque significativement plus élevé de désaccords, suggérant une plus grande fragilité relationnelle face aux décisions de long terme. À l'inverse, l'arrivée récente des deux conjoints semble jouer un rôle protecteur, même si cet effet reste marginal.

Un apport majeur de ce travail réside dans l'introduction d'une variable rarement utilisée dans les études sur le retour : les tensions administratives liées au titre de séjour. L'inclusion de cette variable renforce à suffisance le pouvoir explicatif du modèle. Les couples qui rapportent des désaccords sur la question des papiers ont une probabilité près de six fois plus élevée d'être également en conflit sur la question du retour. Ce résultat, très significatif ($p < 0,01$), souligne que l'instabilité administrative ne constitue pas seulement un problème individuel mais peut devenir une source de tension conjugale influençant les projets migratoires. Il ne s'agit cependant pas d'un effet de cause à effet direct : ces résultats montrent plutôt que les couples déjà fragilisés par d'autres désaccords sont plus susceptibles de voir s'amplifier des tensions autour du retour. L'ajustement du modèle par l'intégration de cette variable permet de mieux comprendre la complexité des trajectoires conjugales.

En confrontant ces résultats aux hypothèses formulées au début du travail, plusieurs constats apparaissent. Les analyses valident clairement que la précarité économique joue un rôle clé dans l'émergence des tensions (hypothèse H2). De même, la forme de l'union compte : les couples non mariés connaissent plus de désaccords que ceux mariés, ce qui confirme l'hypothèse H4. En revanche, l'idée selon laquelle les couples sans nationalité belge ou européenne seraient plus exposés aux tensions (H1) n'est pas confirmée : nos résultats montrent même une tendance inverse, ces couples semblant parfois moins en désaccords face à la question du retour. De plus, la durée de l'union (H3), la situation familiale (H5), les origines géographiques des conjoints (H6) et la durée du séjour en Belgique (H7) ne montrent pas d'effets significatifs dans les modèles finaux, bien que certaines tendances descriptives laissent entrevoir des pistes à explorer. Enfin, l'hypothèse H8 concernant l'impact des tensions liées au titre de séjour est fortement validée : ce facteur apparaît comme le plus fortement associé aux désaccords sur le retour.

Perspectives de recherche

Les résultats obtenus ouvrent plusieurs pistes de réflexion qu'une recherche future pourrait approfondir. D'abord, une enquête qualitative serait particulièrement pertinente pour explorer plus en profondeur les processus de négociation, les récits de vie et les expériences vécues

autour du retour au sein du couple. On pourrait alors examiner quels arguments avancent les conjoints en désaccord ? Quels compromis sont envisagés ou refusés ? Dans quels contextes ces tensions sont-elles surmontées, évitées ou, au contraire, amplifiées ? Ces dimensions sont difficilement saisissables par une enquête quantitative, mais essentielles pour comprendre en profondeur les controverses conjugales.

Ensuite, un prolongement de ce travail pourrait s'attarder à analyser les conséquences concrètes des tensions conjugales liées au retour, à différentes échelles. D'un point de vue conjugal, ces conflits peuvent fragiliser la relation, conduire à une séparation ou à une dégradation durable du lien. Au niveau familial, la présence d'enfants ou le projet d'en avoir, peut être affectée par l'incertitude du retour, notamment en matière de scolarité, d'identité, de stabilité affective. Enfin, à l'échelle individuelle, les désaccords non résolus peuvent altérer la projection de chacun dans l'avenir, générer de l'anxiété ou nourrir un sentiment d'échec du projet migratoire et même dans une certaine mesure à la séparation du couple.

Ces résultats mettent également en lumière l'importance d'accorder une attention particulière aux tensions conjugales en migration, non seulement comme sujet de recherche mais aussi comme enjeu sociétal. En effet, ces tensions ne se limitent pas à la vie privée des conjoints : elles peuvent entraîner des répercussions profondes sur la stabilité du couple, sur le bien-être et le développement des enfants, ainsi que sur l'intégration sociale et économique des familles migrantes dans leur pays d'accueil. Dans un contexte où le débat sur le retour reste divergent, il est essentiel que les politiques publiques intègrent cette dimension familiale et relationnelle. Mieux comprendre les réalités de vie conjugales autour du retour pourrait, par exemple, aider à concevoir des dispositifs d'accompagnement plus adaptés, qu'il s'agisse d'un soutien psychologique, d'un appui juridique ou de programmes facilitant la prise de décision conjointe dans les projets migratoires. Cette recherche, en ouvrant la voie à une analyse plus fine de ces interactions, pose ainsi de bonnes bases pour des travaux futurs et souligne la pertinence d'une approche qui articule à la fois les perspectives scientifiques et les implications pratiques.

Ce mémoire, en posant les premières pierres de cette réflexion, montre qu'il existe là un terrain encore largement à explorer, tant d'un point de vue scientifique que sociétal. Un projet de thèse doctorale pourrait utilement s'y consacrer, en combinant les méthodes qualitatives et quantitatives, en incluant les enfants ou les trajectoires post-séparation, et en comparant différents contextes nationaux. C'est à ce prix que l'on pourra mieux comprendre comment se construisent, se négocient et parfois se déchirent les décisions majeures de la vie en migration.

Bibliographie

Åkesson, L., & Baaz, M. E. (2015). *Africa's Return Migrants : The New Developers?* Bloomsbury Publishing.

Amassari, S. (2004). *gestion des migrations et politiques de développement : Optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest.*

Baltas, Z., & Steptoe, A. (2000). Migration, Culture Conflict and Psychological Well-being among TurkishBritish Married Couples. *Ethnicity & Health*, 5(2), 173-180. <https://doi.org/10.1080/713667445>

Beauchemin, C., Flahaux, M.-L., & Schoumaker, B. (2020). Three sub-Saharan migration systems in times of policy restriction. *Comparative Migration Studies*, 8(1), 19. <https://doi.org/10.1186/s40878-020-0174-y>

Beauchemin, C., Kabbanji, L., Sakho, P., & Schoumaker, B. (2013). *Migrations africaines : Le codéveloppement en questions: Essai de démographie politique.* Armand Colin.

Bendall, C. (2010). The Domestic Violence Epidemic in South Africa : Legal and Practical Remedies. *Women's Studies*, 39(2), 100-118. <https://doi.org/10.1080/00497870903459275>

Bijwaard, G. E. (2007). *Modeling migration dynamics of immigrants : The case of The Netherlands.*

Bilgili, Ö., & Siegel, M. (2017). To return permanently or to return temporarily? Explaining migrants' intentions. *Migration and Development*, 6(1), 14-32. <https://doi.org/10.1080/21632324.2015.1088241>

Boyer, F. (2016). De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire à Ouagadougou : Une approche générationnelle. *L'Harmattan*, 121-143.

Bredeloup, S. (2006). Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine*, 217(1), 185-20. <https://doi.org/10.3917/afco.217.0185>

Brédeloup, S., & Zongo, M. (2016). *Repenser les mobilités burkinabé.* 1-258.

Bui, H., & Morash, M. (2011). L'immigration, la masculinité et la violence conjugale du point de vue des fournisseurs de services de violence conjugale et des femmes d'origine vietnamienne. In *Théories féministes du crime* (p. 25).

Carling, J. (2004). Emigration, return and development in Cape Verde : The impact of closing borders. *Population, Space and Place*, 10(2), 113-132. <https://doi.org/10.1002/psp.322>

- Carling, J., & Hernández-Carretero, M. (2011). Protecting Europe and Protecting Migrants? Strategies for Managing Unauthorised Migration from Africa. *The British Journal of Politics and International Relations*, 13(1), 42-58. <https://doi.org/10.1111/j.1467-856X.2010.00438.x>
- Carling, J., & Pettersen, S. V. (2014). Return Migration Intentions in the Integration–Transnationalism Matrix. *International Migration*, 52(6), 13-30. <https://doi.org/10.1111/imig.12161>
- Cassarino, J.-P. (2004). Théoriser la migration de retour : Une approche conceptuelle des rapatriés revisitée. *Revue internationale des sociétés multiculturelles (JMS)*, 6(n° 2), 253-279.
- Chappart, P. (2008). Retour forcé au Cameroun : Récits d'après-expulsion. *Plein droit*, 77(2), 35-38. <https://doi.org/10.3917/pld.077.0035>
- Constant, A., & Massey, D. S. (2002). Return Migration by German Guestworkers : Neoclassical versus New Economic Theories. *International Migration*, 40(4), 5-38. <https://doi.org/10.1111/1468-2435.00204>
- Coulon, A. de, & Wolff, F.-C. (2006). *The location of immigrants at retirement : Stay/return or « va-et-vient »* (Working Paper No. 2224). IZA Discussion Papers. <https://www.econstor.eu/handle/10419/33926>
- Crouch, J. L., & Behl, L. E. (2001). Relationships among parental beliefs in corporal punishment, reported stress, and physical child abuse potential. *Child Abuse & Neglect*, 25(3), 413-419. [https://doi.org/10.1016/S0145-2134\(00\)00256-8](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(00)00256-8)
- Cummings, E., Goeke-Morey, M., & Raymond, J. (2004). *La qualité du mariage et les conflits sont liés au fonctionnement et à l'ajustement des enfants 2001*.
- Daum, C. (2002). *Aides au « retour volontaire » et réinsertion au Mali : Un bilan critique*. <https://doi.org/10.3406/homig.2002.3889>
- DaVanzo, J. (1983). *Migration répétée aux États-Unis : Qui revient et qui part ?* Sur JSTOR. <https://www.jstor.org/stable/1935923?seq=1>
- De Haas, H., & Fokkema, T. (2010). Intra-Household Conflicts in Migration Decisionmaking : Return and Pendulum Migration in Morocco. *Population and Development Review*, 36(3), 541-561. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2010.00345.x>

- De Haas, H., & Fokkema, T. (2011). The effects of integration and transnational ties on international return migration intentions. *Demographic Research*, 25, 755-782. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2011.25.24>
- de Haas, H. (2009). International Migration and Regional Development in Morocco : A Review. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35(10), 1571-1593. <https://doi.org/10.1080/13691830903165808>
- Drachman, D., Kwon-Ahn, Y. H., & Paulino, A. (1996). Migration and Resettlement Experiences of Dominican and Korean Families. *Families in Society*, 77(10), 626-638. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.983>
- Dumont, J., & Spielvogel, G. (2008). Return migration: A new perspective. Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). *International Migration Outlook, Annual Report*.
- Dustmann, C. (2003). Return migration, wage differentials, and the optimal migration duration. *European Economic Review*, 47(2), 353-369. [https://doi.org/10.1016/S0014-2921\(01\)00184-2](https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00184-2)
- Fisher, C. (2013). Changed and Changing Gender and Family Roles and Domestic Violence in African Refugee Background Communities Post-Settlement in Perth, Australia. *Violence Against Women*, 19(7), 833-847. <https://doi.org/10.1177/1077801213497535>
- Flahaux, M.-L. (2015). Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo. *Population*, 70(1), 103-133. <https://doi.org/10.3917/popu.1501.0103>
- Flahaux, M.-L. (2021). Reintegrating After Return: Conceptualisation and Empirical Evidence from the Life Course of Senegalese and Congolese Migrants. *International Migration*, 59(2), 148-166. <https://doi.org/10.1111/imig.12705>
- Flahaux, M.-L., Beauchemin, C., & Schoumaker, B. (2013). 3 - Partir, revenir : Un tableau des tendances migratoires congolaises et sénégalaises. In *Migrations africaines : Le codéveloppement en questions* (p. 91-126). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.beauc.2013.01.0091>
- Flahaux, M.-L., Beauchemin, C., & Schoumaker, B. (2010). *Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales* (No. 7).

- Foeman, A. K., & Nance, T. (1999). From Miscegenation to Multiculturalism: Perceptions and Stages of Interracial Relationship Development. *Journal of Black Studies*, 29(4), 540-557. <https://doi.org/10.1177/002193479902900405>
- Frintrup, M., & Hilgers, D. (2024). Éléments moteurs et facteurs de risque de la viabilité financière locale allemande avec le revenu ajusté en point de mire. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 90(1), 35-54. <https://doi.org/10.3917/risa.901.0035>
- Ganty, S. (2015). La situation socio-économique des couples mixtes et étrangers en Belgique : Un obstacle dans le parcours migratoire. *Revue de l'Institut de Sociologie*, 85, Article 85.
- Gershoff, E. T. (2002). Corporal punishment by parents and associated child behaviors and experiences: A meta-analytic and theoretical review. *Psychological Bulletin*, 128(4), 539-579. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.128.4.539>
- Goode, W. J. (1971). Force and Violence in the Family. *Journal of Marriage and Family*, 33(4), 624-636. <https://doi.org/10.2307/349435>
- Goudet, A. (2023). Migrer en couple : Évolutions des dynamiques conjugales et redéfinition des priorités face aux épreuves migratoires. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 43, Article 43. https://journals.openedition.org/efg/19286?utm_source=chatgpt.com
- Harold, G. T., Aitken, J. J., & Shelton, K. H. (2007). Inter-parental conflict and children's academic attainment: A longitudinal analysis. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 48(12), 1223-1232. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2007.01793.x>
- Hazen, H. D., & Alberts, H. C. (2006). Visitors or immigrants? International students in the United States. *Population, Space and Place*, 12(3), 201-216. <https://doi.org/10.1002/psp.409>
- Héran, F. (2018). L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes. *Population & Sociétés*, 558(8), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.558.0001>
- Hernández-Carretero, M. (2017). *Espoir et incertitude dans la migration sénégalaise vers l'Espagne : Prendre des risques sur l'émigration mais pas sur le retour. In Espoir et incertitude dans les migrations africaines contemporaines. Routledge. Routledge.*
- Hyman, A. (2002). NATIONALISM IN AFGHANISTAN. *International Journal of Middle East Studies*, 34(2), 299-315. <https://doi.org/10.1017/S0020743802002088>

- James, S. L., & Beattie, B. A. (2012). Reassessing the Link between Women's Premarital Cohabitation and Marital Quality. *Social Forces; a Scientific Medium of Social Study and Interpretation*, 91(2), 435-662. <https://doi.org/10.1093/sf/sos126>
- Jewkes, R. (2002). Intimate partner violence: Causes and prevention. *The Lancet*, 359(9315), 1423-1429. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)08357-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)08357-5)
- Kagné, B., & Martiniello, M. (2001). L'immigration subsaharienne en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1721(16), 5-49. <https://doi.org/10.3917/cris.1721.0005>
- Kleist, N., & Thorsen, D. (2017). *Hope and Uncertainty in Contemporary African Migration* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315659916>
- Labelle, Turcotte, Kempeneers, Meintel., M., Geneviève, Marianne, Deirdre. (1987). *Histoires d'immigrées : Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*. Boréal.
- Lavanchy, A. (2013). L'amour aux services de l'état civil : Régulations institutionnelles de l'intimité et fabrique de la ressemblance nationale en Suisse. *Migrations Société*, 150(6), 61-77. <https://doi.org/10.3917/migra.150.0061>
- Lee, E. (2005). Marital conflict and social support of Korean immigrants in the United States. *International Social Work*, 48(3), 313-324. <https://doi.org/10.1177/0020872805051734>
- Lenoël, A., David, A., Maitilasso, A., & Bredeloup, S. (2020). Les formes plurielles de la migration de retour. *Emulations - Revue de sciences sociales*, 34, 131-142. <https://doi.org/10.14428/emulations.034.07>
- Lessault, D., & Beauchemin, C. (2009). Ni invasion, ni exode: Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1), 163-194. <https://doi.org/10.4000/remi.4889>
- Massey, D. S. (1987). Understanding Mexican Migration to the United States. *American Journal of Sociology*, 92(6), 1372-1403. <https://doi.org/10.1086/228669>
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 431-466. <https://doi.org/10.2307/2938462>
- Massey, D. S., & España, F. G. (1987). The Social Process of International Migration. *Science*, 237(4816), 733-738. <https://doi.org/10.1126/science.237.4816.733>

- Massey, D. S., & Espinosa, K. E. (1997). What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis. *American Journal of Sociology*, 102(4), 939-999. <https://doi.org/10.1086/231037>
- Mehrdad, D. (2002). Immigrant Women Challenge the Role of Men: How the Changing Power Relationship within Iranian Families in Sweden Intensifies Family Conflicts after Immigration. *Journal of Comparative Family Studies*, 33(2), 271-296. <https://doi.org/10.3138/jcfs.33.2.271>
- Meintel, D., Labelle, M., Turcotte, G., & Kemineers, M. (1984). Migration, Wage Labor, and Domestic Relationships: Immigrant Women Workers in Montréal. *Anthropologica*, 26(2), Article 2.
- MEINTEL, D., & LE GALL, J. (1995). Les jeunes d'origine immigrée : Rapports familiaux et les transitions de vie—Le cas des jeunes chiliens, grecs, portugais, salvadoriens, vietnamiens. *Ministère des affaires internationales de l'Immigration et des communautés culturelles (Québec)*, 10, 133.
- Moran-Taylor, M., & Menjívar, C. (2005). Unpacking Longings to Return: Guatemalans and Salvadorans in Phoenix, Arizona. *International Migration*, 43(4), 91-121. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2005.00334.x>
- Motlhatlhedhi, K., & Nkomazana, O. (2018). Home is home—Botswana's return migrant health workers. *PLOS ONE*, 13(11), e0206969. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0206969>
- Mounkaïla, H. (2015). La Gestion des Rapatriés de Libye dans la Commune de Tchintabaraden (Niger) : Les Défis de l'urgence et du Durable. *Africa Development*, 40(1), Article 1.
- Musick, K., & Micheltore, K. (2015). Change in the Stability of Marital and Cohabiting Unions Following the Birth of a Child. *Demography*, 52(5), 1463-1485. <https://doi.org/10.1007/s13524-015-0425-y>
- Naved, R. T., & Persson, L. Å. (2005). Factors Associated with Spousal Physical Violence Against Women in Bangladesh. *Studies in Family Planning*, 36(4), 289-300. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4465.2005.00071.x>
- Ndione, B., & Lombard, J. (2004). Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : Étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/remi.316>

- Nieto Sanchez, C. (2012). *Relation entre migration et développement : Analyse du capital économique, humain et social des migrants retournés à Quillabamba, Pérou* [UCL - Université Catholique de Louvain]. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:109440>
- Nzama, N., Maharaj, B., & Department of Human Geography, University of KwaZulu-Natal, Durban, South Africa. (2014). Honouring the Dual Commitment: Remittance Strategies of Ghanaian Migrants in Amsterdam. *Migracijske i Etničke Teme / Migration and Ethnic Themes*, 30(2), 193-213. <https://doi.org/10.11567/met.30.2.4>
- Pereira, S., & Siqueira, S. (2013). Migração, retorno e circularidade : Evidência da Europa e Estados Unidos. *REMHU : Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana*, 21(41), 117-138. <https://doi.org/10.1590/S1980-85852013000200007>
- Quiminal, C. (2002). *Retours contraints, retours construits des émigrés maliens*. <https://doi.org/10.3406/homig.2002.3804>
- Rackin, H. M., & Gibson-Davis, C. M. (2018). Social Class Divergence in Family Transitions: The Importance of Cohabitation. *Journal of Marriage and Family*, 80(5), 1271-1286. <https://doi.org/10.1111/jomf.12522>
- Rajan, S. I., & Pattath, B. (2022). Distress return migration amid COVID-19: Kerala's response. *Asian and Pacific Migration Journal*. <https://doi.org/10.1177/01171968221115259>
- Renalds, T. G. (2011). *Communication in Intercultural Marriages: Managing Cultural Differences and Conflict for Marital Satisfaction*.
- Reyes, B. I. (2004). Changes in Trip Duration for Mexican Immigrants to the United States. *Population Research and Policy Review*, 23(3), 235-257. <https://doi.org/10.1023/B:POPU.0000034101.62839.06>
- Rhee, S. (1997). Domestic Violence in the Korean Immigrant Family Special Issue on Asian American Experiences. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 24(1), 63-78.
- Richter-Devroe, S. (2008). Gender, Culture, and Conflict Resolution in Palestine. *Journal of Middle East Women's Studies*, 4(2), 30-59. <https://doi.org/10.2979/MEW.2008.4.2.30>
- Rouse, R. (1989). Power and Persuasion. *The Latin American Anthropology Review*, 1(1), 13-13. <https://doi.org/10.1525/jlca.1989.1.1.13.1>

- Ryu, G. (2015). The Cross-Domain Effects of Work and Family Role Stressors on Public Employees in South Korea. *Review of Public Personnel Administration*, 35(3), 238-260. <https://doi.org/10.1177/0734371X14540179>
- Santos, S. J., Bohon, L. M., & Sánchez-Sosa, J. J. (1998). Childhood family relationships, marital and work conflict, and mental health distress in Mexican immigrants. *Journal of Community Psychology*, 26(5), 491-508. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1520-6629\(199809\)26:5<491::AID-JCOP7>3.0.CO;2-U](https://doi.org/10.1002/(SICI)1520-6629(199809)26:5<491::AID-JCOP7>3.0.CO;2-U)
- Schapendonk, J. (2012). Turbulent Trajectories: African Migrants on Their Way to the European Union. *Societies*, 2(2), Article 2. <https://doi.org/10.3390/soc2020027>
- Schoumaker, B., & Schoonvaere, Q. (2012). *L'immigration subsaharienne en Belgique. Etat des lieux et tendances récentes* (No. UCL-Université Catholique de Louvain). Article UCL-Université Catholique de Louvain. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:125297>
- Sinatti, G. (2011). 'Mobile transmigrants' or 'unsettled returnees'? Myth of return and permanent resettlement among Senegalese migrants. *Population, Space and Place*, 17(2), 153-166. <https://doi.org/10.1002/psp.608>
- Sindayihebura, Djourdebbé, David. (2025). Inégalités de Genre et Anémie des Femmes en Union dans les Provinces de Cibitoke et Kirundo (Nord-Ouest et Nord du Burundi). *European Scientific Journal, ESJ*. <https://doi.org/10.19044/esj.2024.v21n2p109>
- Sirvanli-Ozen, D. (2004). Effects of Marital Conflict on Adolescent Children : Une étude en Turquie. *Journal of Divorce & Remarriage*, 41(1-2), 137-157. https://doi.org/10.1300/J087v41n01_09
- Stark, O. (1991). *The migration of labor* (1. publ. in paperback). Blackwell.
- Stark, O., & Bloom, D. E. (1985). The New Economics of Labor Migration. *The American Economic Review*, 75(2), 173-178.
- Suárez-Orozco, C. (2001). *Children of Immigration*. Harvard University Press.
- Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2020). La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXI^e siècle: Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050. *Population*, 75(2), 169-295. <https://doi.org/10.3917/popu.2002.0169>
- Tang, T., & Oatley, K. (2002). Transition et engagement des rôles de vie chez les immigrantes chinoises. *la convention annuelle de l'American Psychological Association*.

Todaro, M. P. (1969). A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. *The American Economic Review*, 59(1), 138-148.

Umubyeyi, B. S. (2017). *Probing marital conflicts within the context of migrant families from Democratic Republic of Congo (DRC) in Durban, KwaZulu-Natal Province*. <http://hdl.handle.net/10413/15254>

Waldman, K., & Rubalcava, L. (2005). Psychothérapie avec Interculturel Couples:Un Contemporain Psychodynamique Approche. *Journal Américain de Psychothérapie*, 59(3), 181-294. <https://doi.org/10.1176/appi.psychotherapy.2005.59.3.227>

Wood, C. H. (1982). Equilibrium and historical-structural perspectives on migration. *The International Migration Review*, 16(2), 298-319.